

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

EPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE BIPINDI

SECRETARIAT GENERAL

B.P : 20 BIPINDI

I: 674 157 376 / 695 230 001

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

OCEAN DIVISION

BIPINDI COUNCIL

SECRETARY GENERAL

P.O BOX. : 20 BIPINDI



RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux



Réalisé par : ASSISTANCE DES TECHNICIENS AUX INITIATIVES PAYSANNES DE DEVELOPPEMENT (ATIPAD)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Juin 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE	iii
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES CARTES	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	2
(i) Taille et répartition de l'échantillon.....	2
(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages	2
(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage	3
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BIPINDI.....	6
II.1 Présentation de la commune.....	6
2.3.2 Populations urbaines et rurales	9
II.2 Offre Publique de Biens et Services en contexte de Décentralisation	14
II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles.....	16
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	19
III.1 Description de la population enquêtée	19
III.2 Approvisionnement en eau potable.....	20
III.3 Services de santé.....	30
III.4 Services de l'éducation	38
III.5 Fourniture des services communaux.....	50
CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE.....	56
IV.1. Dispositif de suivi - évaluation participatif pour la conduite des changements.....	56
IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif	56
IV.1.2. Attributions du comité de suivi – évaluation participatif	56
IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif	57
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard.....	58
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	62
PROGRAMME DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS ET DE PRÉSENTATION DU PLAN D' ACTION	64
PROGRAMME DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS ET DE PRÉSENTATION DU PLAN D' ACTION	65
ANNEXES	66
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport	66
Annexe 2 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard	66
Annexe 3 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard	67
Annexe 4 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions).....	86

PRÉFACE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE BIPINDI

SECRETARIAT GENERAL

B.P : 20 BIPINDI

Tel: 674 157 376 / 695 230 001



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

OCEAN DIVISION

BIPINDI COUNCIL

SECRETARY GENERAL

P.O BOX : 20 BIPINDI

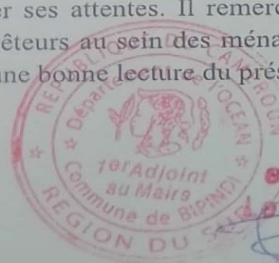
PRÉFACE

Le **Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP)** renvoie au processus qui vise à renforcer les performances des **Collectivités Locales** à travers un engagement civique et une participation active des citoyens afin d'instaurer une culture de transparence. Il permet également d'emmener les **Élus** et les organes de gestion des **Collectivités Locales** que nous sommes à rendre compte de nos actions de développement sur le terrain.

La démocratie avance à grands pas et les exigences des citoyens aussi. Au-delà du vote périodique, la tendance est à un engagement réel et une participation à la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques. Les **Acteurs de Développement de la Commune de Bipindi**, à toutes les échelles, ont le devoir de rendre compte et nos populations celui de contribuer et d'exiger les résultats. Les **États** et les grands bailleurs de fonds semblent s'accommoder de ces principes et en font même la promotion.

Le concept de **Contrôle Citoyen de l'Action Publique** est largement supporté par la **Banque Mondiale** et les méthodes participatives offrent des outils concrets pour l'expérimentation de ce concept. C'est ainsi que la **Commune de Bipindi** avec l'accompagnement du **Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP)** et l'**Institut National de la Statistique (INS)** a initié le projet '**Scorecard**'. Cette expérience comme tant d'autre montre que l'enjeu est de restaurer la confiance des populations vis-à-vis des **Actions Publiques** et d'instaurer un dialogue politique formel entre les différents acteurs du développement. D'année en année, nous construisons des infrastructures sur le terrain sans toutefois avoir le temps matériel pour suivre et évaluer le niveau de satisfaction des populations bénéficiaires. Le comité de suivi des changements qui a été mis en place à l'issu de ce processus du '**Scorecard**' nous sera d'un grand apport.

L'**Exécutif Communal** remercie le **Programme Nationale de Développement Participatif** et l'**Institut National de la Statistique** qui l'ont accompagné dans la réalisation de ce projet et espérer que ce processus va contribuer à combler ses attentes. Il remercie également les populations pour avoir accueillis chaleureusement les enquêteurs au sein des ménages et d'avoir participé activement dans ce processus. Il vous souhaite enfin une bonne lecture du présent rapport.



LE MAIRE

Pour le Maire
et par Délégation
du 1er Adjoint au Maire

Memo Madyo Marie - Vécilo

RESUME EXECUTIF

L'objectif de cette évaluation était d'accompagner la Commune de Bipindi dans la réalisation d'un contrôle citoyen de l'action publique dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et du service communal. Plus spécifiquement, cette enquête visait à capter auprès des populations de la commune de Bipindi, leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre du service public dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et du service communal.

La méthodologie adoptée a consisté à administrer un questionnaire auprès de 286 ménages de la commune tirés au hasard dans la liste des ménages dénombré et cartographié par l'institut nationale de la statistique. Au terme de cette enquête qui s'est déroulée pendant 14 jours au cours de la période du 08 au 21 Juin 2022, les niveaux de satisfaction des ménages de la commune dans l'offre de service public ont été obtenus dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et en matière de service communal.

Les principaux résultats obtenus à l'issue de cette enquête montrent que dans le secteur de l'hydraulique, 33,8% des ménages enquêtés sont satisfaits par l'approvisionnement en eau dans la Commune de Bipindi contre 66,2% qui sont non satisfaits. Les raisons de non satisfaction évoquées par les ménages sont liées principalement à l'éloignement des points d'eau (12,8%), la mauvaise qualité de l'eau (76,6%), l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau (52,1%) et le défaut/lenteur de maintenance en cas de panne (30,9%).

Dans le secteur de la santé, 22,1% des ménages ne sont pas satisfaits par les services de santé actuellement offerts dans la Commune de Bipindi. En effet, ces ménages se plaignent de l'éloignement des formations sanitaires et la mauvaise qualité des services offerts (61,3%), l'absentéisme du personnel (83,9%), la mauvaise qualité des équipements (67,7%), l'insuffisance de médicaments (83,9%), l'insuffisance des équipements (64,5%) et le Coût élevé de l'accès aux soins de santé (90,3%).

S'agissant du secteur de l'éducation, l'enquête montre que les ménages sont globalement satisfaits des services de l'éducation. Dans les écoles maternelles 2,8% des ménages sont non satisfaits. Dans les lycées et collèges, 4,2% des ménages sont non satisfaits. Pour ce qui est des écoles primaires, 17,6% des ménages sont non satisfaits. Les raisons sont multiples. Globalement, 42,9% des ménages évoquent l'éloignement de l'établissement, 8,6% des ménages évoquent l'insuffisance des salles de classe, 88,6% des ménages enquêtés évoquent l'insuffisance des équipements, 0% des ménages enquêtés évoque l'insuffisance des écoles, 11,4% des ménages enquêtés pensent que le personnel n'est pas assidu, 8,6% des ménages enquêtés indexent la non ponctualité du personnel, 77,1% des ménages enquêtés indexent la qualité des enseignements dispensés, 94,3% des ménages évoquent l'absence de distribution des manuels scolaires, 11,4% des ménages donnent pour raison les mauvais résultats, 85,7% des ménages enquêtés donnent pour raison les coûts élevés de la scolarité, 34,3% des ménages parlent de différentes malfaçons.

En ce qui concerne les services communaux, L'enquête révèle que 61,3% des ménages ne sont pas satisfaits des services rendus par la Commune. Les raisons évoquées pour justifier leurs insatisfaction sont : la non information des populations de la gestion communale (83,9%), la méconnaissance des actions menées par la commune (82,8%), la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (66,3%), le manque de confiance envers l'exécutif municipal (13,8%), la corruption (8%), l'indisponibilité de l'exécutif municipal (1,1%).Il y'a le volet autre raison qui s'élève à (28,7%).

Dans l'optique d'améliorer l'offre des services publics auprès des ménages de la Commune, les recommandations suivantes ont été formulées à la suite des résultats obtenus :

Secteur hydraulique:

- Construire des points d'eau supplémentaires ;
- Remettre en service les points d'eau en panne ;
- Redynamiser les comités de gestion des points d'eau ;
- Former les populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable.

Secteur santé:

- Approvisionner les formations sanitaires en médicaments essentiels ;
- Renforcer les équipes actuelles des formations sanitaires pour améliorer l'offre de service de santé ;
- Organiser des campagnes de consultation pour les populations des villages éloignés des centres de santé ;
- Systématiser la diffusion de l'information auprès des populations sur la gestion des formations sanitaires à travers les structures de dialogues (comité de gestion, comité de santé, etc.) ;
- Redynamiser et former les comités de santé.

Secteur éducation:

- Construire de nouvelles salles de classes dans certains établissements ;
- Affecter des enseignants qualifiés dans certains établissements ;
- Mettre en place un mécanisme d'encouragement des élèves par l'attribution des bourses scolaires ;
- Renforcer les établissements scolaires en équipements et en matériels pédagogiques ;
- Améliorer la couverture en établissement d'enseignement secondaire dans la commune.

Services communaux:

- Informer suffisamment les populations sur les actions de la commune ;
- Intensifier l'implication des populations dans la gestion des affaires de la communes à travers la publication de la synthèse du budget et du compte administratif ;
- Réduire le temps moyen d'obtention des services.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

AIMF	: Association Internationale des Maires Francophones
APED	: Action Pour l'Environnement et le Développement
APEE	: Association des Parents d'Elèves et Enseignants
BIP	: Budget d'Investissement Public
CAMWATER	: Cameroon Water
CC	: Comité de Concertation
CCAP	: Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CEFAM	: Centre de Formation pour l'Administration Municipale
CES	: Collège d'Enseignement Secondaire
CETIC	: Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CMA	: Centre Médical d'Arrondissement
COGES	: Comité de Gestion
CSI	: Centre de Santé Intégré
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée
CVUC	: Communes et Villes Unies du Cameroun
DCTD	: Direction des Collectivités Territoriales Décentralisées
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECAM	: Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EC-ECAM 4	: Enquête Complémentaire à la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
FEICOM	: Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunal
INS	: Institut National de la Statistique
MINATD	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINDEVEL	: Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEPAT	: Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
ODD	: Objectif de Développement Durable
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PACDDU	: Programme d'Appui aux Capacités Décentralisées de Développement Urbain
PADDL	: Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PCD	: Plan Communal de Développement
PNDP	: Programme National de Développement participatif
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UFA	: Unités Forestières d'Aménagement
UPE	: Unité Primaire d'Echantillonnage
ZD	: Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Bilan de la collecte des données dans la Commune de Bipindi	5
Tableau 2 : Liste des villages de la commune de Bipindi et leurs campements	6
Tableau 3 :répartition des populations urbaines et rurales	9
Tableau 4:Quelques espèces forestières présentes dans la forêt et leur utilisation	12
Tableau 5:Quelques animaux couramment rencontrés	12
Tableau 6: Etat des lieux des points d'eau dans la commune	16
Tableau 7: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune.....	17
Tableau 8: Etat des lieux des services de l'éducation	17
Tableau 9: Inventaire des services communaux.....	18
Tableau 10: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe	19
Tableau 11: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge	20
Tableau 12: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence	21
Tableau 13: Utilisation d'une source d'eau publique.....	21
Tableau 14: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée.....	22
Tableau 15: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages.....	23
Tableau 16: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé.....	24
Tableau 17: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau	24
Tableau 18: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau	25
Tableau 19: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES	25
Tableau 20: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source	26
Tableau 21: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence	27
Tableau 22: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin	27
Tableau 23: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction.....	28
Tableau 24: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable.....	28
Tableau 25: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable.....	29
Tableau 26: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence	30
Tableau 27: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé	31
Tableau 28: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	31
Tableau 29: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.....	32
Tableau 30: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	32
Tableau 31: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	33

Tableau 32: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.....	34
Tableau 33: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	35
Tableau 34: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence.....	36
Tableau 35: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence.....	38
Tableau 36: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire.....	39
Tableau 37: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public	40
Tableau 38: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence ...	40
Tableau 39: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement.....	41
Tableau 40: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle.....	43
Tableau 41: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence	44
Tableau 42: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence.....	45
Tableau 43: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement.....	45
Tableau 44: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction.....	46
Tableau 45: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	48
Tableau 46: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	49
Tableau 47: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service.....	50
Tableau 48: Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal ...	51
Tableau 49: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal.....	52
Tableau 50: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune	52
Tableau 51: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction ..	54
Tableau 52: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale	55
Tableau 49: Plan D'actions Du Contrôle Citoyen De L'action Publique En Vue De La Conduite Des Changements Dans La Commune De Bipindi	58
Tableau 50: Programme de dissémination des résultats.....	64
Tableau 55: Programme de dissémination des résultats	65

LISTE DES CARTES

Cartes1: Localisation de la Commune de Bipindi.....	8
---	---

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Indicateur du niveau d'enracinement de la culture démocratique d'un pays, la décentralisation rend effective la participation des citoyens à la gestion des affaires locales. Elle est porteuse de réels espoirs d'un développement durable. Au Cameroun, le processus de décentralisation est en cours. L'histoire de la décentralisation au Cameroun est antérieure à l'indépendance du pays. On peut rappeler, à cet effet que, c'est en 1941 que furent créées les Communes de Yaoundé et de Douala.

Depuis ces années, la pratique de la décentralisation n'a cessé d'évoluer au Cameroun à travers la mise en place d'autres Communes. Toutefois, c'est surtout la loi N°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 Juin 1972 qui a donné une impulsion nouvelle et un rôle accru et déterminant à la décentralisation pour améliorer et dynamiser le développement politique, social et économique du Cameroun.

L'enjeu majeur de la décentralisation est de promouvoir le développement durable en impliquant les populations de la base à la gestion de leurs affaires. Il s'agit d'aller bien au-delà de ce que l'institution communale permettait de faire jusque-là. Et oser franchir le pas décisif d'une grande responsabilisation des populations. Il est question d'inciter les populations à prendre des initiatives au plan local à s'investir dans la recherche des solutions idoines à leurs problèmes.

Dans ce contexte de décentralisation, le **Contrôle Citoyen de l'Action Publique** apparaît donc comme toute action de la part des citoyens ou des **Organisations de la Société Civile (OSC)** qui vise l'amélioration de la qualité des services dans les secteurs à travers une appréciation des services rendus par l'investissement public par les populations. C'est ainsi que le **Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec la Commune et grâce à l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) a impulsé le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) ou « Citizen Reporting Cards » dit Scorecard.**

Le présent rapport qui donne les résultats du Scorecard est divisé en cinq parties. Il a débuté par l'**Introduction Générale**. Le Chapitre I présente la synthèse méthodologique de l'enquête, tandis que le Chapitre II aborde la présentation de la Commune, l'offre publique de Biens et Services en contexte de décentralisation et l'analyse de cette offre de Biens et Services dans les secteurs de l'hydraulique, santé, éducation et services Communaux. Le Chapitre III présente les principaux constats relevés dans les secteurs de l'hydraulique, santé, éducation et services Communaux. Le Chapitre IV aborde le plan d'actions pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune. La dernière partie est réservée à la Conclusion générale.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 29 quartiers/villages et 34 campements de la commune de Bipindi. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 286 ménages dans la Commune de Bipindi. Cette enquête s'appuie sur 12 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 24 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en

choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jour étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h . Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'Organisme ATIPAD qui a été sélectionnée pour un lot 2 régions du SUD des Communes de Kribi 1^{er}, Kribi 2^e, Campo, Bipindi et Akom 2; qui a procédé à la collecte des données en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 03 au 05 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1: Bilan de la collecte des données dans la Commune de Bipindi

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	12	BIPINDI	287	0	0	0	Un ménage de plus a été enquêté par les enquêteurs

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'ATIPAD, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BIPINDI

Cette partie est consacré à la présentation de la Commune, la présentation du cadre législatif et règlementaire en ce qui concerne les compétences transférées aux Communes dans les secteurs ciblés notamment l'Approvisionnement en eau potable, Santé, Education et certains services communaux et enfin l'analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles.

II.1 Présentation de la commune

Dans cette sous partie, nous allons de prime à bord présenter la situation administrative et historique de la Commune, ensuite la situation démographique, suivi de la situation géographique et enfin la situation socioéconomique et culturelle.

II.1.1 Situation administrative et historique

La Commune rurale de Bipindi créée par le Décret N° 95/082 du 24 avril 1995 est située à 78 kilomètres de Kribi au sud-ouest de Yaoundé et à 45 kilomètres de la ville de Lolodorf. Elle fait partie de la Région du Sud, Département de l'Océan. Elle comporte 29 villages et 34 campements, réunis en quatre groupements à savoir : le groupement Ngoumba ; le groupement Evouzok ; le groupement Bassa et le groupement Fang.

La Commune de Bipindi est organisée sur le plan social en plusieurs institutions : la famille, le village à travers la chefferie et les institutions administratives.

Elle couvre une superficie de près de 750 kilomètres carré, et est limitée au Nord par la Commune de Messondo, au Sud par la Commune d'Akom II, à l'Est par la Commune Lolodorf à l'Ouest par la Commune de Lokoundjé et au Sud-Est par la Commune d'Éfoulan.

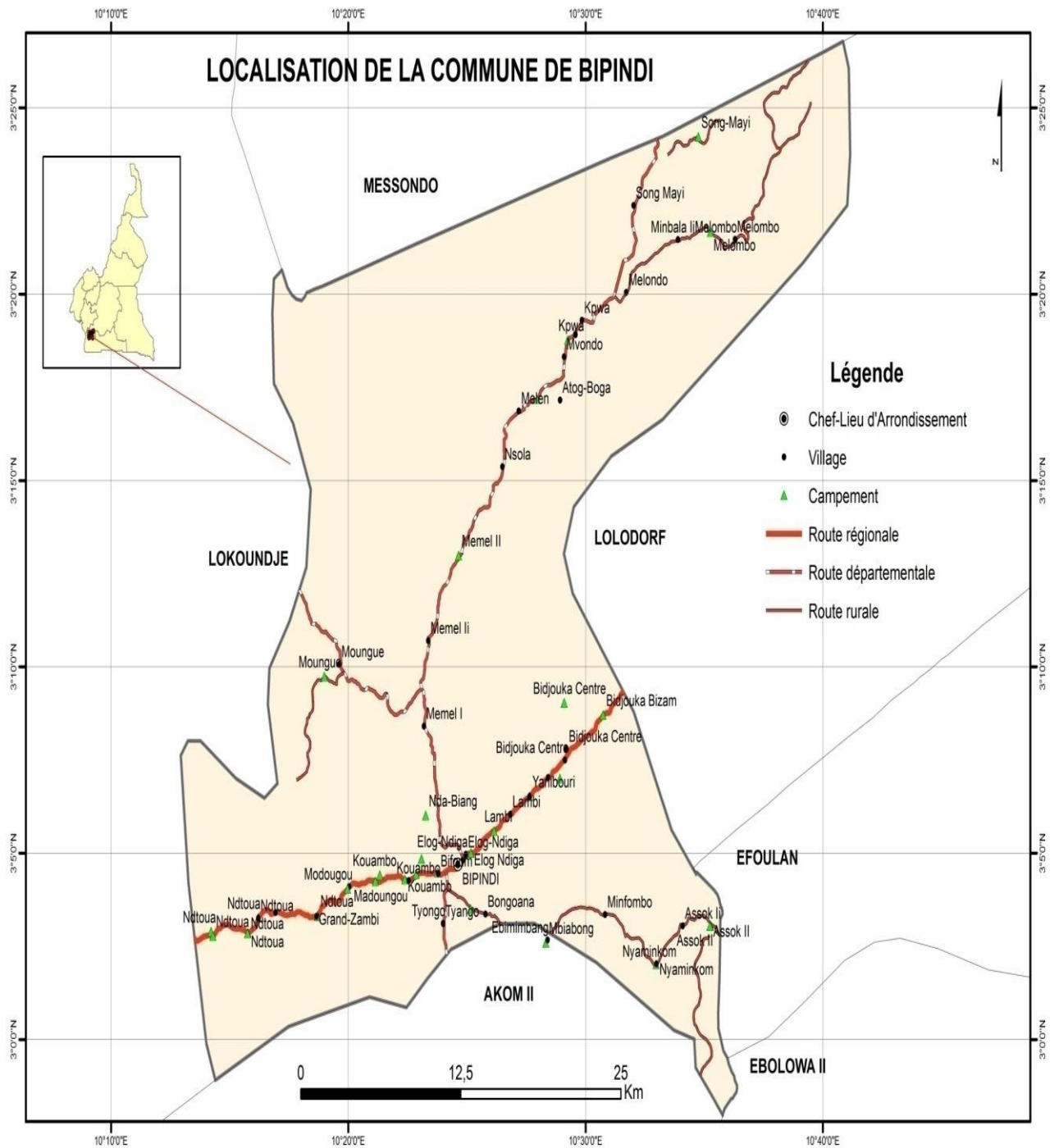
L'institution communale de Bipindi tire son origine de 1992 car c'est en cette année que Bipindi devient Chef-lieu d'Arrondissement. En effet, au départ, la ville de Bipindi faisait partie de l'Arrondissement de Lolodorf avec pour chef-lieu Lolodorf. C'est donc en 1992 que Bipindi devient un Arrondissement à part entier avec la création d'une Sous-préfecture. Trois ans après, c'est-à-dire en 1995 la Commune de Bipindi a été créé par le Décret N° 95/082 du 24 avril 1995. Depuis lors, elle a été sous la tutelle de trois Maires qui se sont succédé à la suite d'élections démocratiques sous le multipartisme. Ainsi donc, Le premier Maire ayant été à la tête de la Commune fût Dr. ESSAMA MBARGA PIERRE EMMANUEL. Il fut remplacé par M. SANZHIE BOKALI Jean Jaques. Ce dernier fût également remplacé par M. BILONG Elias qui est le Maire actuel de la Commune.

Elle comporte 29 villages et 34 campements repartis dans le tableau ci-après:

Tableau 2 : Liste des villages de la commune de Bipindi et leurs campements

Villages	Campement
Bidjouka	Yanibouri
	Bingambili
	Maschouer-Maschouer
	Bizambo
Lambi	Soungou
ElogNdiga	ElogNdiga
Bifoum	Ndamayoh
	Bitegue
	LoundahBele
	Nda-Biang
Nyaminkom	Nyaminkom

ebimimbang	Mbiabong
	Sa'ah
Assok II	Oton-Medoua
Moungué	NbaBadjeli
Bongoana	Bongoana
Memel I	Tombikim
	Daomey
Tyango	Mimbiara
Kouambo	Lundah-Bel
	Makwarjong
Madoungou	Mbokui
	Madensi
Ndtoua	Ndtoua Route
	Bitoumbi
	Mabolo
	Koutababi
Grang Zambi	Zambi
	Ambia
	Bikoale
Kpwa	Pkwa
Song Mahi	Lepdjoum
Melombo	Mefiembe-Bilik
Melen	Melende
AtogBoga	Pas de campements
KwpaNKoutou	
Melondo	
Minbamla II	
Memel II	
Minfombo	
Mvondo	
Nsola	
Petit Zambi	



Cartes1: Localisation de la Commune de Bipindi

II.1.2 Situation démographique

La Commune de Bipindi compte une population d'environ 17 000 habitants avec une légère majorité des femmes, soit 9 000 femmes contre 8 000 hommes. Cette population appartient à une diversité d'ethnies dont les Bassa, les Ngoumba, les Bagyeli, les Bulu, les Fang, les Evouzok, les Bamiléké, les Haoussa.

2.3.2 Populations urbaines et rurales

Tableau 3 :répartition des populations urbaines et rurales

VILLAGES	TOTAL		
	H	F	T
Espace urbain	370	403	773
ASSOK II	194	195	389
ATOG-BOGA	239	230	469
BIDJOUKA ATLANTIC	78	100	178
BIDJOUKA CENTRE	97	44	141
BIDJOUKA CONDOR	111	101	212
BIFOUM	67	84	151
BONGOANA	75	89	164
EBIMIMBANG	110	117	227
ELOG NDIGA	70	69	139
GRAND-ZAMBI	119	99	218
KOUAMBO	215	338	553
KPWA	193	163	356
KPWA NKOUTOU	137	162	299
LAMBI	434	531	965
MADOUNGOU	83	118	201
MELEN	113	92	205
MELOMBO	267	272	539
MELONDO	239	257	496
MEMEL I	176	184	360
MEMEL II	270	240	510
MINBAMLA II	67	65	132
MINFOMBO	54	57	111
MOUNGUE	71	115	186
MVONDO	88	78	166
NDTOUA	180	259	439
NSOLA	184	169	353
NYAMINKOM	42	40	82
PETIT-ZAMBI	44	54	98
SONG MAHI	267	292	559
TYANGO	124	125	249
Campements			
YANIBOURI	44	38	82
BINGAMBILI	14	13	27

Maschouer-Maschouer	37	45	82
SOUNGOU	34	38	72
ELOG NDIGA	20	22	42
NDAMAYOH	11	4	15
BITEGUE	7	10	17
LOUNDAH BELE	9	14	23
NDA-BIANG	16	13	29
NYAMINKOM	7	6	13
MBIABONG	3	1	4
OTON-MEDOUA	14	13	27
SA'AH	9	8	17
NBA BADJELI	16	24	40
BONGOANA	8	6	14
TOMBIKIM	9	14	23
MIMBIARA	7	15	22
LUNDAH-BEL	46	67	113
MAKWARJONG	58	96	154
MBOKUI	29	30	59
MADENSI	59	74	133
NDTOUA ROUTE	34	28	62
BITOUMBI	6	10	16
MABOLO	29	47	76
ZAMBI	7	8	15
AMBIA	7	4	11
BIKOALE	48	31	79
PKWA	26	30	56
LEPDJOUR	32	26	58
MEFIEMBE-BILIK	13	8	21
MELENDE	4	3	7
BIZAMBO	38	35	73
DAOMEY	23	23	46
KOUTABABI	9	15	24
TOTAL	5511	5961	11472

II.1.3 Situation géographique

Cette partie nous permettra de situer Bipindi géographiquement à travers son climat, son relief, son sol, sa flore, sa végétation et son hydrographie.

➤ Relief

Le relief de cette communauté fait partie du vaste plateau sud –camerounais d'altitude moyenne 650 m et en lisière avec la plaine côtière. Il est accidenté par endroits du fait des collines isolées ou des complexes de collines, de pentes variables et par la présence de quelques rochers.

➤ Climat

Le climat est tropical humide, de type équatorial, avec 4 saisons bien marquées : une grande saison des pluies Septembre-Novembre ; une grande saison sèche Décembre-Mars ; une petite saison de pluies : Avril-Mai et une petite saison sèche : Juin-Aout.

La moyenne annuelle des précipitations est de 1700 mm et celle des températures de 25,5°C. Cependant des perturbations relevées depuis près de cinq ans ne permettent pas toujours d'avoir une démarcation nette de ces quatre saisons.

➤ **Sol**

Les sols appartiennent au groupe des sols ferrallitiques fortement dénaturés. Ce sont des sols argileux tropicaux de couleur brun-jaunâtre à brun vif. Le PH est généralement acide. On rencontre aussi des sols hydro morphes très mal drainé dans les bas-fonds.

➤ **Végétation**

La formation végétale est la forêt Biafréenne faisant partie de la forêt équatoriale dense humide sempervirente de basse et moyenne altitude, constituée de vieilles forêts secondaires, de jachères forestières et de jachères à *Chomolaena Odorata*. Les essences forestières de la zone sollicitées pour l'exploitation sont : Le Bubinga, le Moabi, le Sapelli, le Sipo, le Tali, le Movingui, le Bibolo, l'Ayous, le Bilinga, l'Ekop, l'Azobé, l'Ebene et l'Iroko.

On rencontre aussi quelques Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) tels que l'Ando'o, l'Ezeang, la Cola, le Bitter Cola, le Nding, l'Obam, l'Essok etc.

✓ **La forêt ripicole humide**

Dans cette formation, les strates arborescentes supérieures dépassent rarement 35 m et sont relativement peu recouvrantes, alors que la strate arborescente inférieure est bien développée. On trouve des forêts ripicoles humides en bordure des cours d'eau.

✓ **La raphiale (forêt humide marécageuse)**

Cette formation existe au fond des interfluves. Il s'agit de peuplement de *Raphia Sp.* La Commune en est vraiment bondée et ceci constitue un réel potentiel pour la mise en valeur par la pratique de la pisciculture.

✓ **La vieille forêt secondaire**

Il s'agit d'une formation de recolonisation d'anciennes zones cultivées ou de chablis. A ce stade, la strate arborescente supérieure est déjà présente, quoique encore récente. Elle est constituée de quelques vieux arbres de l'ancienne forêt primaire et d'espèces ayant recolonisé l'espace à la suite de *Musangacecropioides* généralement premier occupant du terrain, en particulier *Ricinodendron Heudelotii* (Euphorbiacées) *Funtunia Elastica* (Apocynacées), *Coelocaryon Pieussi* (Myristicacées), *Fagarasp.* (Rutacées) et *Terminalia superba* (Hiliacées).

✓ **La jeune forêt secondaire**

Il s'agit d'un stade de recolonisation nettement moins avancé que les vieilles forêts secondaires. Les strates arborescentes supérieures et moyennes lorsqu'elles existent, sont très peu recouvrantes et constituées de vieux arbres de la forêt préexistante. La strate arborescente inférieure se développe et est très largement dominée par *Musangacecropioides*. Les strates arbustives et herbacées, très recouvrantes, sont colonisées par *Aframomum Sp.* Et, dans une moindre mesure, par des espèces telles que *Macaranga Sp.* (Euphorbiacées).

✓ **Les jachères post culture**

Elles sont en majorité colonisées par l'espèce *Chromolaenaodorata* (Astéracées) qui étouffe les autres herbacées après les séries de récoltes. On y rencontre aussi des arbres qui n'ont pas été abattus lors de la préparation du terrain.

✓ **Les forêts secondaires**

Elles sont plus abondantes dans la zone d'action anthropique à savoir les cultures et l'exploitation forestière. Dans cette forêt, plusieurs espèces de bois d'œuvre et de Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) constituent une source de revenus. Quelques espèces présentes sont énumérées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4: Quelques espèces forestières présentes dans la forêt et leur utilisation

Espèces	Noms commerciaux	Noms locaux	Usage/partie de l'arbre
<i>Enantiachlorantha</i>	Enantia, moambe jaune	Nfol	Médicinale (écorce)
<i>Entandrophragmacylindricum</i>	Sappeli	Oveng	Œuvre
<i>Entandrophragma utile</i>	Sipo		Œuvre
<i>Baillonellatoxisperma</i>	Moabi	Adjap	Médicinale / œuvre
<i>Guirbourtiaesmannii</i>	Bubinga	Essingang	Médicinale / œuvre
<i>Naucleadiderrichi</i>	Bilinga		Médicinale / œuvre
<i>Pterocarpussoyauxii</i>	Padouk		Médicinale / œuvre
<i>Miliciaexcelsa</i>	Iroko	Abang	Bois d'œuvre
<i>Terminoliasuperba</i>	Fraké	Akom	Bois coffrage
<i>Triploclitonseleroxylon</i>	Ayous	Ayous	Bois coffrage
<i>Irvingiagabonensis</i>	Mangue de brousse	Andok	PFNL (fruit et culinaire)
<i>Coula edulis</i>	Arbre à noisette	Ewomen	PFNL (fruit)
<i>Ricinodendronheudelotii</i>		Ezezang	PFNL (culinaire)
<i>Garcinia cola</i>	Bitter cola	Onyié	PFNL (aphrodisiaque)

➤ **Faune**

La faune est surtout constituée du petit gibier regorgeant des animaux tels que les lièvres, les chats tigres, les porcs épics, les hérissons, les singes, les biches, les vipères, les rats palmistes, les varans etc. Les zones de pêche que sont les cours d'eau regorgent du poisson, des crevettes, et des crabes.

Tableau 5: Quelques animaux couramment rencontrés

Noms vernaculaires	Noms scientifiques
Porc-épic Athèrure	<i>Atherurus africanus</i>
Céphalophe de Peter	<i>Cephalophusgallipygus</i>
Sitatunga	<i>Tragelapusspekei</i>
Potamochère	<i>Potamocheirusporcus</i>
Hérisson (Aulacode)	<i>Tryonomisswinderianus</i>
Vipère	<i>Bitisgabonica</i>
Rat de Gambi	<i>Cryetomisenunii</i>
Singe (cercocèbe)	<i>CercocebusSp</i>
Pangolin	<i>Manisticuspis</i>
Chimpanzé	<i>Pan troglodytes</i>
Buffle	<i>Cyncercuscafferianus</i>
Gorille	<i>Gorilla</i>
Panthère	<i>Panthera pardus</i>
Nandinie	<i>Nadiniabinotata</i>
Civette	<i>Vivera civetta</i>
Lièvre	<i>Cephalophusmonticola</i>

➤ **Hydrographie et hydrogéologie**

La zone est arrosée par un réseau hydrographique constitué de trois principales grandes rivières, la Lokoundjé, La Mougué, La Kpwa avec leurs nombreux affluents. Ces multiples cours d'eau entretiennent le climat et alimentent les foyers. Ce dense réseau hydrographique constitue un atout à valoriser pour le développement des secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la pisciculture.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

Les populations de Bipindi mènent plusieurs activités économiques. En fonction de l'importance de l'activité vient en tête de file l'exploitation forestière. L'agriculture quant à elle est la source de revenus pour la quasi-totalité des populations de la Commune. Ces précédentes activités sont secondées par l'exploitation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), la chasse, la pêche, le petit commerce, l'exploitation artisanale du sable et l'élevage. Toutefois, le niveau d'implication des différentes catégories sociales (hommes, jeunes, femmes) reste variable.

L'agriculture est la principale activité pratiquée par les populations actives de la Commune. C'est une agriculture de subsistance qui est promue et les récoltes sont destinées à la consommation familiale soit les 65% et 35% pour la vente. Les principales spéculations pratiquées portent sur les cultures vivrières et de rente. Les cultures de rente sont le cacao et le café. Le cacao culture et la caféiculture sont pratiquées par la quasi-totalité de la population masculine active. Les cultures vivrières font intervenir l'agriculture itinérante sur brûlis et la jachère. Les principales cultures vivrières sont le manioc, l'igname, la banane plantain, la banane douce, le maïs, la patate douce, le macabo. Ce type de spéculation concerne surtout les femmes. La production est destinée principalement à la consommation et une petite partie à la vente. Parmi les produits destinés à la vente, seul le manioc est généralement transformé en bâton de manioc et en couscous.

La pratique de l'élevage dans la commune est sous valorisée. Il s'agit d'un élevage extensif caractérisé par des cheptels très faibles. La divagation des bêtes est la principale technique utilisée par les populations, même au centre urbain. Les populations de la ville continuent cette pratique dans les banlieues. Cet élevage est constitué de volaille (poules), les ovins, les caprins et les porcins. Cet élevage est une forme de réserve économique qui permet aux éleveurs de résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de l'année avant la période cacaoyère.

La zone de Bipindi est essentiellement forestière et par cette caractéristique, elle abrite une faune cynégétique très diversifiée et très abondante. Cette faune joue un rôle crucial dans l'économie locale et l'alimentation en protéines animales des populations.

Les produits halieutiques occupent après la chasse, une place de choix dans l'approvisionnement des ménages en protéines animales. La pêche constitue la deuxième activité lucrative pour les populations des villages riverains de la rivière Lokoundjé. Il s'agit d'une pêche artisanale.

La Commune de Bipindi compte deux (02) forêts communales, sept (07) forêts communautaires et quatre (04) Unités Forestières d'Aménagement (UFA) qui sont exploitées.

La commune a également initiée le déclassement d'une forêt communale celle d'avec AKOMII au profit du projet minier. La commune perçoit à cet effet une redevance forestière assez considérable qui lui permet de financer des projets de développement. La forêt de Bipindi abrite divers produits forestiers non ligneux (PFNL).

II.2 Offre Publique de Biens et Services en contexte de Décentralisation

Cette partie nous permettra de rappeler le cadre législatif et réglementaire lié à la décentralisation et aux compétences transférées aux communes dans les secteurs ciblés, notamment Approvisionnement en eau potable, Santé, Education et certains services communaux.

La décentralisation est institutionnalisée au Cameroun par la Constitution du 18 janvier 1996. Plusieurs textes seront ensuite votés pour en donner plus de précisions. Voici quelques-uns de ces textes :

- La loi N°92/002 du 14 août 1992 fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux ;
- La Loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;
- La Loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- La Loi N° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions ;
- La Loi N°2006/10 du 29 décembre 2006 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°92/002 du 14 août 1992 ;
- La Loi N° 2006/005 du 14 juillet 2006 fixant les conditions d'élection des sénateurs ;
- La Loi N° 2006/004 du 14 juillet 2006 fixant le mode d'élection des conseillers régionaux ;
- La Loi N°2009/11 Du 10 Juillet 2009 Portant Régime Financier Des Collectivités Décentralisées ;
- La Loi N°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale.

A côté de ce florilège de lois, il convient également de noter la présence de nombreux textes d'application à l'instar :

- Le décret N°2010/246/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de santé publique ;
- Le décret N°2010/0247/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'éducation de base ;
- Le décret N°2010/0239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'état ;
- Le décret N°2010/0241/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'entretien et de gestion des Centres de Promotion de la femme et de la famille ;
- Le décret N°2010/0242/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de promotion des activités de production agricole et de développement rural ;

- Le décret N°2010/0243/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matières d'attribution des aides et cours aux indigents et aux nécessiteux ;
- Le décret N°2010/0245/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de culture ;
- Le décret N°2011/0004/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de construction, d'équipement, et de gestion des centres médicaux d'arrondissement ;
- Le décret N°2011/0006/PM fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de planification urbaines, de création et d'entretien des voiries en terre ;
- Le décret N°2011/0002/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de formation professionnelle ;
- Le décret N°2011/0005/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de mise en valeur des sites touristiques communaux ;
- Le décret N°2011/1116/PM du 26 avril 2011 fixant les modifications de la coopération décentralisée ;
- Le décret N°2011/1339/PM du 23 mai 2011 portant exonération des droits de régulation des marchés publics et accordant le bénéfice des frais d'acquisition des dossiers d'appels d'offres des marchés aux collectivités territoriales décentralisées ;
- Le décret N°2010/1735/PM du 01 juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des collectivités territoriales décentralisées ;
- Le décret N°2010/0244/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de promotion des activités de production pastorale et piscicole ;
- Le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement. Ce décret créé le ministère de la décentralisation et du développement local ;
- Le décret N°2010/0240/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de création et d'entretien des routes rurales non classées, ainsi que la construction et la gestion des bacs de franchissement ;
- L'arrêté N°00136/A/MINATD/DCTD du 24 août 2009 rendant exécutoire les tableaux-types des emplois communaux et les annexes sur l'organigramme des Communes ;
- L'arrêté N°2010/0015/MINEPIA du 30 août 2010 portant cahier de charge précisant les conditions et les modalités d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de promotion des activités de production pastorale et piscicole ;
- La circulaire N°001/CAB/PM du 11 janvier 2008 relative à la prise en compte de la décentralisation dans les stratégies sectorielles ;

Par ailleurs, la décentralisation au Cameroun est régie par plusieurs principes au rang desquels :

- **Le principe de subsidiarité** : il s'agit de désigner à l'échelon de la plus grande proximité ce qui peut être plus efficacement fait. étant donné que la plupart des collectivités locales sont dotés de faibles ressources, ce principe doit s'appliquer avec pragmatisme.
- **Le principe d'égalité** : afin de rendre plus opérationnelle la décentralisation sur toute l'étendue du territoire, l'Etat transfère les mêmes compétences à toutes les collectivités locales de même catégorie.
- **Le principe de progressivité** : la répartition des compétences doit tenir compte de la capacité des collectivités locales à les exercer

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Cette section porte sur l'analyse sectorielle de l'inventaire pour les principaux secteurs ciblés (Approvisionnement en eau, Santé, Éducation et Services municipaux) dans cette enquête. L'analyse est le reflet de la situation d'existence, de fonctionnalité et de l'état actuel des infrastructures par secteur.

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Le secteur de l'approvisionnement en eau révèle la situation des différentes infrastructures existantes et leur état actuel dans la commune.

Tableau 6: Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	Commune	DD MINEE/HN	Commune	DD MINEE/HN	Commune	DD MINEE/HN	Commune	DD MINEE/HN
Puits avec pompe à motricité humaine	00	00	00	00	00	00	00	00
Puits avec pompe électrique	00	00	00	00	00	00	00	00
Forages avec pompe à motricité humaine	32	00	25	00	25	00	25	00
Forage avec pompe électrique	01	00	01	00	00	00	00	00
Borne-fontaine	62	00	49	00	49	00	49	00
Source	00	00	00	00	00	00	00	00
Réseau d'adduction d'eau communal	05	00	03	00	03	00	03	00
Total	95	00	78	00	77	00	77	00

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022.

Il ressort du tableau 6 ci-dessus que la Commune de Bipindi n'a aucun puits avec

pompe à motricité humaine, aucun puits avec pompe électrique, 32 forages à pompe à motricité humaine, 01 forage avec pompe électrique, 62 bornes fontaines, aucune source, 05 adductions d'eau potable.

II.3.2 Secteur santé

Tableau 7: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelle de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Unité technique	Ppui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	09	09	03	1	/	2	/	2	/
Centre Médical d'Arrondissement	01	01	01	1	/	2	/	2	/
Hôpital de district	00	00	00	0	/	/	/	/	/
Hôpital régional	00	00	00	2	2	2	2	2	/
Hôpital de référence	00	00	00	2	2	2	2	2	/
Formation sanitaire privée	00	00	00	2	2	2	2	2	/
Autres (à préciser)	00	00	00	2	2	2	2	2	/
Total									

Source : Enquête CCAP2, BIPINDI 2022.

IL ressort du tableau 7 ci-dessus que tous les 09 centres de santé intégrée dans la Commune de Bipindi sont fonctionnels, elle regorge 01 Centre Médical d'Arrondissement et aucune autre formation sanitaire.

II.3.3 Secteur de l'éducation

Tableau 8: Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	16	06	00	00	06
	Privé laïc	00	00	00	00	/
	Privé confessionnel	02	02	00	00	/
	Ecole de parents	00	00	00	00	/
Primaire	Public	23	23	00	23	23
	Privé laïc	00	00	00	00	/
	Privé confessionnel	02	02	00	00	/
	Ecole de parents	00	00	00	00	/
Secondaire 1 ^{er} cycle	Public	07	05	02	07	05
	Privé laïc	00	00	00	00	/
	Privé confessionnel	00	00	00	00	/

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
	Ecole de parents					
Secondaire 2 ^{ème} cycle	Public	01	01	00	01	01
	Privé laïc	00	00	00	00	00
	Privé confessionnel	00	00	00	00	00
	Ecole de parents					
Total		01	01	00	01	01

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022.

Il ressort du tableau 8 qu'il existe 06 écoles maternelles publiques et 02 écoles maternelles confessionnelles et toutes ces écoles fonctionnent mais soit empruntent les bâtiments des écoles primaires soit ont des bâtiments en matériaux provisoires. Cependant il existe 23 écoles primaires publiques et 02 écoles primaires confessionnelles. Toutes les 23 écoles primaires publiques fonctionnent et ont des bâtiments en matériaux définitifs. Les 02 écoles primaires confessionnelles n'ont pas des bâtiments en matériaux définitifs. Dans le même ordre d'idée, il existe 07 écoles secondaires du 1^{er} cycle et toutes sont en matériaux définitifs mais 02 de ces écoles sont fermées. Il existe 01 établissement d'enseignement secondaire du second cycle.

II.3.4 Secteur des services communaux

Tableau 9: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service Oui/Non	Délai en jours pour le traitement des services
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	07
Délivrance des documents d'urbanisme	Non	/
Aménagement des voiries	Non	/
Gestion des déchets / Assainissement	Non	/
Légalisation des documents	Oui	07
Authentification des documents	Oui	07
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Non	
Aménagement des aires de jeux	Non	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Non	
Autres (à préciser) _____		

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022.

À la lecture du tableau 9, nous observons que plusieurs services sont inexistant dans la commune de Bipindi. Et pour ceux existants, le délai pour l'obtention du service est relativement long.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

L'objectif de ce chapitre est de restituer les principaux résultats de l'enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services rendus par la Commune de Bipindi en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

Cette enquête est orientée essentiellement vers les ménages et une attention particulière est portée sur l'âge et le sexe des répondants. Une telle précision permet de prendre en compte les aspects de genre dans l'appréciation des réponses collectées d'une part, et la formulation des améliorations à suggérer d'autre part. Les principaux résultats s'articulent en cinq sections à savoir : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, les services de santé, les services de l'éducation de base et des enseignements secondaires et enfin la fourniture des services communaux.

III.1 Description de la population enquêtée

L'échantillon de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) réalisée dans la commune de Bipindi était constitué de 286 ménages. Par ménage, on entend une personne ou un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant sous un même toit (maison, concession, etc.) et prenant généralement leur repas ensemble, mettant tout ou une partie de leur revenu en commun pour faire face à leurs besoins, et reconnaissant l'autorité d'une personne parmi elles appelée chef de ménage. Au total, les 286 ménages ont été effectivement enquêtés, soit un taux de couverture de l'échantillon de 100%. Le questionnaire était adressé prioritairement au chef de ménage. Ce dernier avait déjà été préalablement échantillonné mais à l'absence de celui-ci, il était administré à tout autre membre du ménage présent et capable d'apporter des réponses aux questions posées.

Tableau 10: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Chef de ménage	Conjoint du chef de ménage	Fils/fille du chef de ménage ou conjoint	Père/mère du chef de ménage ou de son conjoint	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans aucun lien de parenté avec le chef de ménage ou son conjoint	Total
Milieu de résidence	Urbain	70	20,0	10,0	0	0	0	100,0
	Rural	53,3	7,4	22,1	1,6	14,8	8	100,0
	Total	55,6	9,2	20,4	1,4	12,7	7	100,0
Sexe	Male	80,1	1,1	13,6	,0	1,1	4,0	100,0
	Female	39,2	35,0	20,3	1,4	2,8	1,4	100,0
	Total	61,8	16,3	16,6	,6	1,9	2,8	100,0

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022.

À la lecture du tableau 10, il ressort que les chefs de ménage étaient répondants de l'enquête les plus nombreux. Ils représentent 61,8% des personnes enquêtées. Ensuite viennent les conjoints du chef de ménage et les fils et filles du chef de ménage ou de son conjoint qui représentent respectivement 16,3% et 16,6% de enquêtés. Les répondants les moins rencontrés

ayant un lien avec le chef de ménage ou son conjoint sont pères/mères du chef de ménage ou de son conjoint qui représentent 0,6% des enquêtés.

Les hommes enquêtés sont en majorité des chefs de ménage, 80,1% des répondants hommes sont des chefs de ménage. La même situation est observée chez les femmes enquêtées dont les plus nombreuses sont les chefs de ménage. En effet, nous avons 39,2% des femmes enquêtées qui sont des chefs de ménage, 35,0% qui sont des conjointes des chefs de ménage et 20,3% des filles du chef de ménages ou de son conjoint.

Suivant leurs milieux de résidence, les répondants qui sont des chefs de ménages sont les plus nombreux aussi bien parmi les enquêtés du milieu urbain que ceux du milieu rural. En effet, 65,4% des enquêtés du milieu urbain et 54,6% de ceux du milieu rural sont des chefs de ménages.

Tableau 11: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

		Milieu de résidence			Sexe du répondant		
		Urbain	Rural	Total	Homme	Femme	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	0	1.4	1.2	0	2.0	1.7
	[20 - 35[27.3	22.2	22.9	22.2	22.0	22.0
	[35 - 50[36.4	30.6	31.3	44.4	30.0	32.2
	Plus de 50 ans	36.4	45.8	44.6	33.3	46.0	44.1
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022.

S'agissant de la répartition des répondants par âges, il ressort du tableau 11 que suivant les différents groupes d'âges présentés, la majorité des enquêtées sont des personnes âgées de 50 ans aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain mais dans cette tranche d'âges on retrouve plus de femmes (46,9%) que d'hommes (31,3%). Comme on pouvait s'y attendre, les enquêtés de moins de 20 ans sont les moins nombreux quel que soit le sexe et quel que soit le milieu de résidence.

III.2 Approvisionnement en eau potable

Adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015, l'agenda mondial 2030 sur le développement durable met un accent particulier sur l'accès à l'eau en son objectif 6 (Objectif de Développement Durable (ODD) N°6), qui voudrait garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. La cible première étant d'assurer l'accès universel et équitable à l'eau à un coût abordable.

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus de décentralisation au Cameroun, l'article 5 du décret N°2010/0239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'Etat, précise que la Commune assure la maîtrise d'ouvrage et la gestion des puits et des forages.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

La Commune de Bipindi compte parmi les Communes de la région du Sud-Cameroun non

couverte par le réseau public de distribution d'eau CAMWATER. L'approvisionnement en eau potable pour la majorité des ménages de l'espace urbain et de la zone rurale se fait à partir forages équipés de pompes à motricité humaine, les adductions en eau potable. Le tableau 3.3 ci-après présente les proportions des types de point d'eau disponibles dans la Commune selon le lieu de résidence.

Tableau 12: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Types of water points do you have in your village/neighbourhood													
		Well with human powered pump	Well with electric pump	Open Pits	Bore hole with human powered pump	Bore hole with electric pump	Stand pipe	Spring	Po ol of water	Water supply network	Drinking water supply (CAMWATER)	River	Other
Residence stratum	Urban	0	0	0	55.0	0	0	0	0	0	85.0	5.0	0
	Rural	8	0	5.7	41.8	3.3	3.3	3.3	59.0	8	30.3	18.0	0
Total		7	0	4.9	43.7	2.8	2.8	2.8	50.7	7	38.8	16.2	0

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022.

A la lecture du tableau 12, 43,9% des ménages déclarent que, le système public d'approvisionnement en eau existant dans leur village/quartier est constitué des forages avec pompe à motricité humaine. Ceci révèle que, les investissements de la Commune en matière hydraulique, sont orientés pour la plupart, vers la mise en œuvre des forages équipés de pompes à motricité tant en milieu urbain (40,7%) qu'en milieu rural (45,5%). Le niveau d'enclavement de la Commune pourrait expliquer ce choix porté vers les forages équipés de pompes à motricité humaine. En effet, il existe un réseau d'adduction Scan water non fonctionnel par manque d'énergie électrique. Néanmoins, les puits avec pompe à motricité humaine, les puits avec pompe électrique, les puits à ciel ouvert et les rivières qui fournissent de l'eau sont des systèmes publics d'approvisionnement en eau respectivement pour 7,2%, 1,6%, 13,2% 15,7% des ménages.

Tableau 13: Utilisation d'une source d'eau publique

		Main public water supply								
Main water supply public or private?		Well with human-powered pump	Drilling with human-powered pump	Spring	River	Stand pipe	AEP	Bornes Fontaines	Total	
Residence stratum	Urban	0	0	16.7	0	0	77.8	5.6	100.0	
	Rural	8	8	33.1	31.4	3.4	28.0	1.7	100.0	

Total	7	7	7	30.9	27.7	2.9	34.6	2.2	100.0
--------------	----------	----------	----------	-------------	-------------	------------	-------------	------------	--------------

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022.

On constate que, pour 91,0% des ménages de la Commune, la principale source d’approvisionnement en eau est publique en milieu rural tandis qu’en milieu urbain elle est de 65,70%. Des 65,70% des ménages utilisant une source d’approvisionnement publique en milieu urbain, 38,9% déclarent qu’ils se servent dans les puits équipés de pompe à motricité humaine tandis qu’en milieu rural, 38,4% utilisent les forages équipés de pompes à motricité humaine. Le puits protégé et l’adduction d’eau potable sont les moins utilisés comme principale source publique d’approvisionnement en eau par les ménages de la Commune.

III.2.2 Accessibilité des points d’eau dans la commune

Selon l’UNESCO, l’accès à l’eau est un droit essentiel pour chaque être humain. Pourtant, dans la planète des milliards de personnes en sont encore privées. Le défi de l’accès à l’eau potable, demeure un objectif primordial pour la politique nationale de l’eau Cameroun. Cet accès à l’eau peut être apprécié par la possibilité donnée aux ménages de se ravitailler en eau à leur principale source d’approvisionnement à chaque fois que le besoin se fait ressentir.

Dans la commune de Bipindi, selon le tableau 14, pour 67,40% des ménages, l’eau de leur principale source d’approvisionnement est disponible toute l’année. Cette situation diffère selon que l’on se retrouve en milieu urbain ou rural. En effet, en zone rurale l’eau de la principale source d’approvisionnement est disponible toute l’année pour 73% des ménages alors qu’en zone urbaine cette proportion est de 55,60%. Bien que l’eau de la principale source d’approvisionnement soit disponible toute l’année pour plusieurs ménages, ceux-ci n’y ont toujours pas accès à tout moment de la journée. Dans la commune de Bipindi un peu plus de 3 ménages sur 4 ont accès à leur principalement source d’approvisionnement en eau à tout moment de la journée. L’accès toute la journée à la principale source d’approvisionnement en eau varie en fonction du type de point d’eau. En effet, parmi les 76,50% des ménages ayant déclarés avoir accès à leur principale source d’approvisionnement tout au long de la journée, 36,70% s’approvisionnent dans les forages, 28,50% les puits équipés de pompes à motricité humaine et 20,10% dans les sources.

Tableau 14: Disponibilité au cours de l’année et utilisation de la principale source d’approvisionnement en eau tout au long de la journée

		Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d’eau utilisé est disponible toute l’année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d’eau utilisé tout au long de la journée	Principale source d’approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée					
				Well with human-powered pump	Drilling with human-powered pump	Spring	River	Standpipe	Total
Residence	Urban	0	0	16.7	0	0	77.8	5.6	100.0

stratum	Rural	9	9	32.4	32.4	3.6	27.9	1.8	00.0
	Total	8	8	30.2	27.9	3.1	34.9	2.3	100.0

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022.

Il en ressort du tableau 14 qu'en zone urbaine, les populations ont pour principale source d'approvisionnement en eau la rivière, tandis qu'en zone rurale se sont les forages et les puits à pompe à motricité humaine.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Bien que la plupart des ménages accède à l'eau à tout moment de la journée, certains n'y ont pas accès de façon continue à leur principale source d'approvisionnement en eau. Cet accès limité à cette ressource vitale ne permet pas de couvrir leur besoin en eau. Le tableau 3.6 révèle que dans la commune de Bipindi, seuls 1,30% des ménages estiment que la fréquence de disponibilité en eau à leur principale source d'approvisionnement correspond à leur besoin en eau. En dissociant milieu urbain et rural, l'on observe que la fréquence de disponibilité en eau, ne couvre que les besoins en eau de 1,90% des ménages ruraux à leur principale source d'approvisionnement. Tandis qu'en milieu urbain, pour tous les ménages sans exception la fréquence de disponibilité en eau ne correspond pas à leur besoin. Parmi les 1,30% des ménages ayant déclarés que la fréquence de disponibilité en eau couvre leur besoin, un peu plus de la moitié soit 57,9% s'approvisionnent deux fois par jour et 36,8% des ménages le font une fois par jour.

Tableau 15: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

		Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau			
		Une fois	Twice	Total	
	Rurale	57,1	85,7	14,3	100,0
	Total	57,1	85,7	14,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022.

Plusieurs raisons pourraient être évoquées pour expliquer l'inadéquation entre la couverture du besoin en eau et la fréquence de disponibilité de l'eau. Or un approvisionnement régulier en eau nécessite également l'entretien et la maintenance des points de desserte d'eau au niveau de la commune.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

L'entretien et la maintenance des points d'eau jouent un rôle essentiel pour un approvisionnement continu en eau. Selon le tableau 16 un peu moins de 41,2% des ménages ont connu une panne de leur principal type de point d'eau au cours des 6 derniers mois. Parmi les ménages qui ont connus une panne au cours des 6 derniers mois, 46,4% ont attendu moins d'une semaine pour la remise en service ; 33,9% entre une semaine et un mois, 3,6% d'un à trois mois, 12,5% plus de trois mois et 3,6 pas encore. Les activités liées à l'entretien et la maintenance d'un point d'eau n'incombent pas une entité spécifique, plusieurs acteurs peuvent y prendre part.

Tableau 16: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

		Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					Total
			Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	
Residence stratum	Urban	83,3	66,7	33,3	0	,0	0	100,0
	Rural	34,4	39,0	34,1	4,9	17,1	4,9	100,0
	Total	41,2	46,4	33,9	3,6	12,5	3,6	100,0

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022.

La remise en service d'un point d'eau est une activité qui nécessite l'implication d'un ou plusieurs acteurs. A Bipindi il ressort du tableau 17 que, c'est la Commune qui est l'acteur le plus impliqué dans la remise en service de la principale source d'approvisionnement en eau soit pour 32,4% des ménages enquêtés. Cette tendance s'observe également en milieu rural soit 24,6% et urbain 83,3%. Suivi de CAMWATER soit pour 7% des ménages enquêtés. On observe cependant que le comité de gestion du point d'eau en zone rurale soit pour 2,5% est plus impliqué dans les activités de maintenance que ceux des zones urbaines pour 0% des ménages enquêtés. Cependant, l'entretien et la maintenance des points d'eau nécessitent une bonne gestion par les acteurs.

Tableau 17: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

		Acteurs de remise en service du principal type de point d'eau						
		Commune	Etat	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	CAMWATER/CDE	Autres
Residence stratum	Urban	83,3	0	0	0	,0	0	11,1
	Rural	24,6	0	8	2,5	0	8	7,6
	Total	32,4	0	7	2,2	0	7	8,1

La gestion des activités d'entretien et de maintenance des sources d'approvisionnement en

eau peut s'effectuer par plusieurs acteurs. Il ressort du tableau 18 que dans la commune de Bipindi, c'est la commune qui intervient principalement dans l'entretien et la maintenance du point d'eau soit pour 48,50% des ménages enquêtés. Cette activité de gestion peut également être effectuée par la communauté soit 40,4%. De plus ces différents acteurs sont plus impliqués dans la gestion d'entretien et la maintenance des points d'eau en zone rurale par rapport en zone urbaine. Une telle activité nécessite également des moyens financiers.

Tableau 18: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

		Who is involved in the management, maintenance and upkeep (preventive and routine) of the water point? ** :: Management Committee	Who is involved in the management, maintenance and upkeep (preventive and routine) of the water point? ** :: Council	Who is involved in the management, maintenance and upkeep (preventive and routine) of the water point? ** :: CAMWATER	Who is involved in the management, maintenance and upkeep (preventive and routine) of the water point? ** :: Community	Who is involved in the management, maintenance and upkeep (preventive and routine) of the water point? ** :: Others
Residence stratum**	Urban	0	100.0	0	0	11.1
	Rural	2.5	40.7	0	46.6	17.8
	Total	2.2	48.5	0	40.4	16.9

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

Les acteurs en charge de la gestion, l'entretien et la maintenance des types de point d'eau sont généralement organisés en comité appelé comité de gestion ou COGES. Et la mise en œuvre des activités du COGES nécessite des moyens financiers. Le tableau 19 révèle que dans la commune de Bipindi, un peu moins de 2% des ménages contribuent financièrement au fonctionnement du COGES. Parmi ceux qui participent financièrement à son fonctionnement, la quasi-totalité des ménages estiment que le montant contribué est élevé soit 6000. De plus la fréquence des contributions des ménages dans l'ensemble est mensuelle. Cette tendance s'observe également en milieu rural tandis qu'en milieu urbain, les contributions s'effectuent quotidiennement.

Tableau 19: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

	Proportion (%) de ménages qui contribuent financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen annuel de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	How often does your household contribute financially to the operation of the Management Committee (number unit)? **		
				Day	Month	Total
Residence stratum	Urban	,9	,9	0	100,0	100,0
	Rural	2,4	6000,0	,0	100,0	100,0
	Total	1,9	6000,0	,3	0	100,0

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Dans ce point, il sera question de faire une caractérisation des points d'eau de la Commune de Bipindi selon les déclarations des ménages. Le tableau 3.11 ci-dessous présente l'accessibilité à la principale source publique d'approvisionnement en eau et l'appréciation du service rendu par celle-ci.

Tableau 20: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne (m) du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau					
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais	Total
Urbain	104.7	4.9	4.3	3.9	11.1	16.7	55.6	11.1	5.6	100.0
Rural	246.8	7.3	5.7	4.9	2.5	36.4	47.5	11.0	2.5	100.0
Ensemble	228.0	7.0	5.5	4.7	3.7	33.8	48.5	11.0	2.9	100.0

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022

Il ressort de ce tableau 20 que la distance moyenne parcourue par les ménages pour atteindre la principale source publique d'approvisionnement en eau est de 228 m. Elle est de 246,8 m en milieu rural et 104,7 m en milieu urbain. De même, le temps moyen mis pour arriver à ce point d'eau est de 7 min soit 4,9 min en milieu urbain et 7,3 min en milieu rural. Ce qui contraste avec les distances parcourues. On s'attendrait à ce que le temps mis soit plus long milieu urbain qu'en rural. Cette inversion de proportionnalité serait due au fait qu'en milieu urbain, il y ait plus d'éléments de distraction qu'en milieu rural. Le temps d'attente moyen au point d'eau est de 5,5 min ; dont 5,7 min en milieu rural et 4,3 min en milieu urbain. Ces chiffres sont proportionnels au nombre moyen de personnes rencontré habituellement au point d'eau. Pour ce qui est de l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau, 11% des ménages le trouve mauvaise voir très mauvaise qualité (11% et 2,9% respectivement).

Le tableau 21 ci-dessous présente la proportion des ménages de la commune de Bipindi selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Tableau 21: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l’eau de la principale source d’approvisionnement en eau :		
	<i>a une odeur</i>	<i>a un goût</i>	<i>a une couleur</i>
Urbain	16.7	33.3	77.8
Rural	26.3	41.5	48.3
Total	25.0	40.4	52.2

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022

Il ressort donc du tableau que 25,0% de ménages déclarent que l’eau de leur principale source d’approvisionnement a une odeur. Ce taux est 26,3% en milieu rural. Pour ce qui est du goût, 40,4% des ménages dont 41,5 % en milieu rural, déclarent que l’eau de leur principale source d’approvisionnement a un goût. De plus, 52,2% de ménages de Bipindi dont 48,3% en milieu rural et 77,8% en milieu urbain déclarent que l’eau de la principale source a une couleur.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune

Ce point porte sur l’analyse de la satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune de Bipindi. Le tableau 22 ci-dessous présente le besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et la satisfaction de ce besoin

Tableau 22: Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Au Maire	A l’Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d’eau	Au Chef de village/ quartier	A l’Autorités administratives	A Camwater/SNEC	A Autre	
Urbain	14,8	77.8	11.1	0	0	11.1	11.1	0	0	11.1
Rural	18,0	88.2	9.8	7.8	0	5.9	11.8	2.0	58.8	0
Ensemble	16,9	86.7	10.0	6.7	0	6.7	11.7	1.7	50.0	1.7

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022

De ce tableau, il ressort que 16,9% de ménages de Bipindi dont 18% en milieu rural et 14,8% en milieu urbain ont exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois. Ce besoin a été principalement adressé à 86,7% au Maire et à 10,0% à l’Etat. En général, 11% des ménages ayant exprimé un besoin en eau estime qu’il a été satisfait en zone urbaine.

Tableau 23: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Moins d'un mois	Total
		Urbain	0
Rural	0	100,0	100,0
Ensemble	0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022

Le tableau 23 montre la répartition des ménages satisfaits du besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau potable selon l'intervalle mis de satisfaction dans la Commune de Bipindi. Le temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par le ménage est nul. En d'autres termes, la réponse au besoin est prompte.

Tableau 24: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Levée de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Urbain	80,0	18,8	81,3	43,8	6,3	25,0	0	0
Rural	63,9	11,5	75,6	53,8	2,6	32,1	0	5,1
Ensemble	66,2	12,8	76,6	52,1	3,2	30,9	0	4,3

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022

Les systèmes d'approvisionnement en eau qui existent actuellement dans la commune de Bipindi ne semblent pas combler les attentes des populations. En effet, plusieurs raisons sont avancées par les ménages pour expliquer les non satisfaction. Il s'agit en outre de l'éloignement du point

d'eau du lieu d'habitation, de la mauvaise qualité de l'eau, de l'insuffisance des points d'eau et encore le manque d'artisans réparateur.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Cette partie va être ponctuée par des actions à mettre en œuvre pour améliorer davantage le service rendu en eau potable aux populations de Bipindi.

Tableau 25: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autres
	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau		
Urbain	55,0	40,0	70,0	10,0	25,0	0	0	15,0	60,0	60,0	5,0
Rural	87,7	82,0	67,2	4,1	38,5	4,1	11,5	13,9	69,7	71,3	0
Ensemble	83,1	76,1	67,6	4,9	36,6	3,5	9,9	14,1	68,3	69,7	7

Source : Enquête CCAP2, commune Bipindi 2022

D'après le tableau ci-dessus, les ménages ont formulé plusieurs actions pour améliorer leur niveau de satisfaction dans le domaine de l'hydraulique. L'une des principales actions pour les 67,6 des ménages enquêtés est le plaidoyer auprès des donateurs pour la multiplication des points d'eau. Suivi du Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire (83,1%), la Donation du site de construction d'un point d'eau (76,1%), la sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau (69,7%), la participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité (68,3%).

III.3 Services de santé

Depuis une décennie, le gouvernement camerounais s'attelle à implémenter la couverture santé universelle dans l'optique d'assurer la santé et le bien-être aux populations. Cet objectif fait échos à l'objectif de développement durable n°3 qui vise à donner les moyens de mener une vie saine et promeut le bien-être de tous à tous les âges. L'objectif de cette section est d'analyser le niveau de satisfaction des ménages enquêtés en ce qui concerne l'accès aux services de santé. Ce d'autant plus que l'accès aux soins de qualité est l'un des indicateurs clés de l'Indice de Développement Humain permettant de mesurer le taux de développement des pays du monde selon le Programme des Nations Unies pour le Développement. L'utilisation des formations sanitaires, la caractérisation du petit matériel utilisé dans ces formations sanitaires et le financement des soins au sein des formations sanitaires feront l'objet d'analyse dans cette partie.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

L'objectif de cette sous-section est d'analyser l'utilisation des formations sanitaires dans la Commune. Il est nécessaire à ce niveau d'analyser la répartition dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence, les raisons de choix opérés par les ménages et l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 26: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total
Urbain	100,0	0	0	100,0
Rural	86,9	10,7	2,5	100,0
Ensemble	88,7	9,2	2,1	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Dans le tableau 26, la majorité des ménages fréquentent des formations sanitaires publiques. En effet, 88,7% des ménages déclarent se rendre fréquemment dans les FOSA publics pour leur prise en charge sanitaire. 9,2% des ménages se rendent dans les FOSA privés laïc et 2,1% des ménages se rendent dans les FOSA Privés confessionnels.

Tableau 27: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres
Rural	93,8	68,8	56,3	68,8	75,0	37,5	0
Ensemble	93,8	68,8	56,3	68,8	75,0	37,5	0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les raisons évoquées pour le choix de formation privée varient en fonction des ménages. D'après le tableau 27, 93,8% des ménages déclarent opter pour les formations sanitaires privées à cause de leur proximité. Cependant 68,8% des ménages optent pour le coût qui semble relativement bas et pour la qualité des soins. 75% des ménages optent pour la disponibilité du personnel et 37,5% des ménages penchant pour la disponibilité des médicaments.

Tableau 28: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé			
	Centre de santé intégré	Centre médical d'arrondissement	Hôpital de district	Total
Urbain	0	95,0	5,0	100,0
Rural	49,2	49,2	1,7	100,0
Total	42,1	55,7	2,1	100,0

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022

L'enquête révèle également que les populations de la Commune de Bipindi sont informées de l'existence de ces formations sanitaires et s'y rendent majoritairement en cas de problème de santé (Tableau 28). En effet, 55,7% des ménages enquêtés préfèrent se rendre au Centre Médical d'Arrondissement, 42% se rendent dans les Centres de Santé Intégré et 2,1% seulement vont à l'hôpital de District. La forte préférence pour le CMA peut s'expliquer en ce que à Bipindi, il en existe qu'un CMA. Le faible taux pour l'hôpital de District se justifie dans la mesure où Bipindi n'a pas d'hôpital de District. Ce type de FOSA se trouve soit à Lolodorf, soit à Kribi. 42, 1% des ménages enquêtés vont dans les CSI.

Tableau 29: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Urbain	90,0	10,0	100,0	15443,5	21,0
Rural	94,2	5,8	100,0	4410,3	126,4
Ensemble	93,6	6,4	100,0	5986,5	111,3

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

D'après les résultats, 6,4% des ménages se trouvent éloignés de leur principale formation sanitaire publique qu'ils fréquentent afin d'obtenir des soins. Pour des ménages éloignés, les raisons sont illustrées dans le tableau 29 ci-dessus où, la distance moyenne que parcourent les ménages pour se rendre à leur principale formation sanitaire est de 5986,5 mètres, pour un temps moyen de 111,3 minutes. L'éloignement et le temps mis pour atteindre une formation sanitaire publique pourraient réduire le taux de fréquentation des formations sanitaires publiques par les ménages. Ces éléments sont autant d'aspects à prendre en considération pour la priorisation des actions visant l'amélioration de l'offre de santé.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Cette partie présente la proportion des ménages dans la commune de Bipindi selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la formation sanitaire publique pour l'obtention des soins.

Tableau 30: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres
Urbain	95,0	75,0	45,0	40,0	40,0	90,0	40,0	95,0	75,0	5,0

Rural	100,0	92,5	42,5	35,0	27,5	83,3	20,0	92,5	84,2	0
Ensemble	99,3	90,0	42,9	35,7	29,3	84,3	22,9	92,9	82,9	7

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

Les ménages dans la Commune de Bipindi déclarent que le petit matériel est disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. En moyenne, 99,3 % des ménages confirment la présence des ciseaux, 92,9% des ménages confirment la présence de la balance, 90% des ménages confirment la présence des seringues, 84,3% confirment la présence du thermomètre, 82,9% confirment la présence des gants, 42,9% des ménages confirment la présence de l'alcool, 35,7% des ménages confirment la présence du coton, 29,3% des ménages confirment la présence de la Bétadine, 22,9% des ménages confirment la présence du tensiomètre et 7% des ménages pour la présence d'autres petits matériels.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Cette partie nous présente le paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant.

Tableau 31: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	1080,0	75,0	100,0	15,0	65,0	20,0	100,0
Rural	736,3	50,0	45,8	57,5	37,5	5,0	100,0
Ensemble	785,4	53,6	53,6	51,4	41,4	7,1	100,0

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

D'après le tableau 31, le montant moyen payé par les ménages pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins est de 785,4 FCFA.

Pour ce montant moyen de consultation ordinaire, 53, 6% des ménages enquêtés trouvent que ce montant est acceptable. 53, 6% des ménages déclarent avoir payé d'autres frais non autorisés. Les ménages estiment à 51, 4% que l'accueil par le personnel soignant dans la principale formation sanitaire fréquentée pour l'obtention des soins est bon. Certains trouvent à 41, 4% que l'accueil est passable, 7,1% des ménages pensent que l'accueil est mauvais.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Au regard de la description de l'offre de services sanitaires publics dans la Commune de Bipindi, il est important de s'arrêter pour savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre de services dans la Commune de Bipindi.

Tableau 32: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	5,0	10,0
Rural	17,5	14,2
Ensemble	15,7	13,6

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

Ce tableau révèle un constat fort de sens à savoir l'indisponibilité des médicaments dans les formations sanitaires et de la très faible capacité de recouvrir la guérison dans la principale formation sanitaire fréquentée. Seulement 15,7% attestent de la disponibilité des médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité et 13,6% des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins. Quelles en sont les raisons de cette non satisfaction?

Tableau 33: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres
Urbain	35,0	0	0	85,7	28,6	14,3	100,0	71,4	71,4	100,0	0
Rural	20,0	79,2	79,2	83,3	16,7	16,7	79,2	66,7	62,5	87,5	0
Ensemble	22,1	61,3	61,3	83,9	19,4	16,1	83,9	67,7	64,5	90,3	0

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

IL ressort du tableau ci-dessus qu'en milieu urbain, (35%) des ménages déclarent être non satisfaits des soins administrés et en milieu rural, (20%) des ménages déclarent être également non satisfaits. Pour un ensemble de (22, 1%). Les raisons de cette insatisfaction sont dans l'ensemble: (90, 3%) pour le coût élevé de l'accès aux soins de santé ,(83,9) pour l'absentéisme du personnel et pour l'insuffisance des médicaments, (67,7%) pour la mauvaise qualité des médicaments, (64,5%) pour l'insuffisance des équipements, (61,3%) pour l'éloignement des formations sanitaires et de la mauvaise qualité des services rendus.(19,4%) pour la mauvaise qualification du personnel et (16,1%) pour le monnayage des soins.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

L'insatisfaction des ménages suite au service rendu dans le secteur de la santé se traduit également par un ensemble d'actions que ceux-ci peuvent mettre en œuvre en vue de l'amélioration de ce service (tableau 34).

Tableau 34: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé		
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Quelles sont les actions dans lesquelles votre ménage	Quelles sont les actions dans lesquelles votre ménage	L'approvisionnement en médicaments et dotations en équipements	L'accueil et la prise en charge des patients	La maintenance,entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence du personnel hospitalier	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	Autres
Urbain	50,0	50,0	70,0	85,0	85,0	15,0	15,0	80,0	60,0	60,0	25,0	5,0	0
Rural	69,2	75,0	82,5	74,2	75,0	16,7	18,3	66,7	55,8	58,3	45,0	0	0
Ensemble	66,4	71,4	80,7	75,7	76,4	16,9	17,9	68,6	56,4	58,6	42,1	7	0

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

L'amélioration des services de santé passe prioritairement (80,7%) par le plaidoyer auprès de la Commune et de l'Etat pour l'extension des équipements sanitaires, ensuite par l'approvisionnement en médicaments et dotation des équipements (76,4%), plaidoyer auprès de la Commune et de l'Etat pour la réhabilitation des formations sanitaires(75,7%), plaidoyer pour l'affectation du personnel sanitaire (68,6%), (66,4%) pour le respect des normes,(58,6%) pour la subvention des comités de santé et comité de gestion, (42,1%) pour le développement des partenariats publics privés,(17,9%) pour la maintenance et l'entretien,(16,9%) pour l'accueil et la prise en charge des patients, (7%) pour la négociation des

jumelages et intercommunalités maintenance et l'entretien,(16,9%) pour l'accueil et la prise en charge des patients, (7%) pour la négociation des jumelages et intercommunalités

III.4 Services de l'éducation

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Cette partie du rapport met en exergue les enfants des ménages selon le cycle d'enseignement ; l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence aussi la préférence du type d'établissement scolaire fréquenté et enfin le pourcentage des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village/quartier.

Tableau 35: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence									Cycle d'enseignement						Autre			Total
	Maternel				Primaire				Secondaire 1 ^{er} cycle		Secondaire 2 ^{ème} cycle		Formation professionnelle		Dans quel ordre d'enseignement fréquenté			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total	Public	Total	Public	Total	Public	Total	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	
Urbain	62,5	25,0	12,5	100,0	61,9	19,0	19,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural	75,0	0	25,0	100,0	99,0	0	1,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ensemble	66,7	16,7	16,7	100,0	929	3,2	4,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
-----------------	-------------	-------------	-------------	-------	------------	------------	------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

De ce tableau, les résultats de l'enquête montrent que tous les ordres d'enseignement sont présents dans la Commune de Bipindi. En effet, 66,7% des ménages déclarent avoir des enfants au cycle maternel public, contre 16,6% qui déclarent avoir des enfants au cycle maternel Privé laïc et privé confessionnel. Cependant, l'enseignement secondaire est constitué de deux cycles notamment, secondaire 1^{er} cycle et 2^{ème} cycle. 100% des ménages déclarent envoyer leurs enfants dans les établissements secondaires publics et dans les formations professionnelles publiques. 91% des ménages déclarent envoyer leurs enfants dans d'autres types de formations publiques, tandis que 4,3% déclarent utiliser les formations confessionnelles.

Tableau 36: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	50,0	33,3	100,0
Rural	0	0	100,0
Ensemble	42,9	28,6	100,0

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

Il ressort du tableau 3.27 que les raisons de préférence du privé au public sont entre autre, la qualité de l'éducation, le coût de la pension, l'éloignement des établissements publics. En effet, 100% des ménages estiment que la qualité de l'éducation est meilleure dans les établissements privés que publics; 28,6% des ménages estiment que le coût de la formation est plus élevé dans les établissements publics que privés; 42,9% avancent les raisons de l'éloignement des établissements publics par rapport à ceux du privé.

Tableau 37: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village/ quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	65,0	17,2	23,9	88,2	11,8	100,0
Primaire	60,0	35,2	38,7	89,1	10,9	100,0
Secondaire 1 ^{er} cycle	70,0	14,8	22,5	96,9	3,1	100,0
Secondaire 2 nd cycle	70,0	4,1	13,4	100,0	0	100,0
Formation professionnelle	66,3	17,8	24,6	92,1	7,9	100,0
Total	66,3	17,8	24,6	92,1	7,9	100,0

Source: Enquête CCAP2, commune Bipindi 2022

Il ressort du tableau 37 que parmi les ménages enquêtés du milieu urbain, 65,0% déclarent l'existence d'un cycle d'enseignement maternel public dans le village, 60% déclarent l'existence d'un cycle d'enseignement primaire public, 70% déclarent l'existence du secondaire 1^{er} cycle, 66,3% déclarent l'existence d'un établissement du secondaire 2^{ème} cycle et 66,3% des ménages déclarent l'existence d'une formation professionnelle. En ce qui concerne la zone rurale, 17, 2% des ménages enquêtés déclarent l'existence d'un cycle d'enseignement maternel dans le village/quartier, 35,2% des ménages déclarent l'existence d'un cycle d'enseignement primaire dans le village/quartier, 14,8% déclarent l'existence du secondaire 1^{er} cycle, 4,% des ménages déclarent le secondaire du second cycle et 17,8% déclarent l'existence d'une formation professionnelles.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Cette partie du rapport traitera de l'accessibilité de l'école publique dans la commune en termes de distance et du temps mis en moyen pour se rendre dans cette école publique.

Tableau 38: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence		Ensemble	
	Urbain	Rural	Distance moyenne	Temps moyen

	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	parcourue	mis
Maternel	111,3	5,5	23,0	8	35,4	1,4
Primaire	176,3	37,0	570,3	38,0	514,8	37,8
Secondaire 1 ^{er} cycle	215,0	6,5	336,5	6,2	319,4	6,2
Secondaire 2 nd cycle	0	0	5,7	2	4,9	2
Formation professionnelle	125,6	12,3	233,9	11,3	218,6	11,4
Total	125,6	12,3	233,9	11,3	218,6	11,4

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

D'après le tableau 38, il ressort que l'accessibilité de l'école publique dans la commune est caractérisée par la distance moyenne parcourue et le temps moyen mis pour y accéder. En effet dans le milieu urbain, la distance moyenne parcourue pour aller dans un établissement public est de 125,6 m pour un temps moyen de 12,3 minutes. Tandis que pour le milieu rural, la distance moyenne pour aller dans un établissement public est de 233,9m pour un temps mis de 11,3 minutes.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Cette partie du rapport nous présente les caractéristiques des établissements fréquentés par cycle d'enseignement, le nombre moyen des élèves par cycle d'enseignement, la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle et aussi la proportion des ménages ne participant pas à l'APEE.

Tableau 39: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

	Strate de résidence											
	Urbaine				Rurale				Total			
<i>Maternelle</i>	20,0	2,0	20,0	5,0	2,5	1,6	2,5	8	4,9	4,2	4,9	1,4
<i>Primaire</i>	30,0	3,0	30,0	15,0	27,9	30,3	36,1	8,2	28,2	30,3	35,2	9,2

	Strate de résidence											
	Urbaine				Rurale				Total			
<i>Secondaire</i>	20,0	25,0	0	0	6,6	9,0	9,0	0	8,5	11,3	11,3	0
<i>Formation Professionnel</i>	0	0	0	0	0	8	8	0	0	7	7	0
<i>Total</i>	17,5	18,8	5,0	0	9,2	12,1	2,3	1,4	11,6	13,0	2,6	

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

D'après le tableau 39, il ressort du résultat de l'enquête que parmi les ménages enquêtés en zone urbaine, 20% déclarent que le cycle d'enseignement secondaire du village/quartier de la commune a un cycle complet, 25% déclarent que ce cycle a une salle de classe par niveau et a des bancs disponibles pour faire asseoir tous les élèves; tandis que, pour le cycle d'enseignement primaire, 30% des ménages pensent qu'il a un cycle complet, a une salle de classe par niveau, a des bancs pour faire asseoir tous les élèves et 15% disent qu'on distribue des livres. Pour la maternelle en zone urbaine, 20% des ménages déclarent qu'elle a un cycle complet, une salle de classe par niveau, a des bancs pour faire asseoir tous les élèves et 5% de ménages disent qu'il y'a la distribution des livres. Pour la formation professionnelles en milieu urbain, rien à signaler.

Pour ce qui est de la maternelle en zone rurale, 2,5% des ménages affirment qu'elle a un cycle complet, 1,6% déclarent qu'elle a un cycle par niveau, 2,5% disent qu'il y'a des bancs pour faire asseoir tous les élèves et 8% attestent qu'on distribue les livres. Pour ce qui est du cycle primaire, 27,9% des ménages affirment qu'il a un cycle complet, 30,3% affirment qu'il a une salle de classe par niveau, 36,1% attestent de la disponibilité des bancs pour faire asseoir tous les élèves, 8,2% disent qu'on distribue les livres. Pour l'enseignement secondaire, 6,6% des ménages déclarent qu'il a un cycle complet, 9,9% pensent qu'il a une de classe par niveau et qu'il a des bancs pour faire asseoir tous les élèves, 0% pense qu'on distribue les livres. Pour la formation professionnelles en milieu rural, 0% des ménages déclare qu'elle a un cycle complet par niveau, 8% des ménages déclarent qu'elle a une salle par niveau de classe et qu'il y'a disponibilité des bancs pour faire asseoir tous les élèves, 0% des ménages pensent déclare qu'on distribue des livres.

Tableau 40: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	27,4	85,7	14,3	0	100,0
Primaire	21,9	34,0	36,0	30,0	100,0
Secondaire 1 ^{er} cycle	26,2	6,3	75,0	18,8	100,0
Secondaire 2 nd cycle	8,0	0	100,0	0	100,0
Formation professionnelle	23,1	32,4	43,2	24,3	100,0

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

Les résultats de l'enquête montrent d'après le tableau 40 qu'en milieu urbain, la maternelle a en moyenne 27 élèves par salle de classe, 21 élèves pour le primaire, 26 élèves pour le secondaire du 1^{er} cycle, 8 élèves pour le secondaire 2nd cycle et 23 élèves pour la formation professionnelle. En général, le nombre moyen d'élève dans ces cycles d'enseignements sont raisonnables d'après la norme sectorielle qui est de 60 élèves par salle de classe. Cependant, pour le cycle maternel, 85, 7% des ménages pensent que les enseignants sont réguliers dans les salles de classe et 14% moyennement réguliers. Pour le primaire, 34% des ménages déclarent que les enseignants sont réguliers contre 36% moyennement réguliers et 30%. Pour le secondaire 1^{er} cycle 6, 3% des déclarent que les enseignants sont réguliers contre 7,5% qui estiment qu'ils sont moyennement réguliers et 18,8% irréguliers. Pour ce qui est du secondaire 2nd cycle, 0% des ménages estiment que les enseignants sont réguliers contre 100% qui estiment qu'ils sont moyennement réguliers et 100% irréguliers. Pour la formation professionnelle, 32, 4% des ménages estiment que les enseignants sont réguliers, 43,2% estiment qu'ils sont moyennement réguliers et 24,3% pensent qu'ils sont irréguliers.

Tableau 41: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l’APEE selon le milieu de résidence

Cycle d’enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant aux réunions de l’APEE			Parmi les ménages qui ne participant pas à l’APEE, proportion (%) des ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l’APEE				
	Urbain			Non respect des horaires	Durée des réunions	Réunion D’information Et non d’échange	Non reddition des comptes	Autres
Maternel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0	100,0	0,0
Primaire	1,4	50	1,4	50,0	0,0	50,0	0,0	50,0
Secondaire	1,4	25		25,0	0,0	50,0	50	25,0
Formation Professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0	0,0	25,0
Total	25	0,0	50,0	50,0	0,0	50,0	25,0	25,0

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

Le tableau ci-dessus nous donne la proportion des ménages ne participant pas aux réunions de l’APEE et les raisons de leur non-participation. Pour le cycle maternel, 0% des ménages ne participant pas aux réunions de l’APEE de même pour la formation professionnelle. Les raisons de cette non-participation sont: non-respect des horaires, la durée des réunions, 50% des ménages déclarent que les assises de l’APEE sont de réunions d’information et non d’échange, il n’y a pas la reddition des comptes. Pour le secondaire et du primaire, 1, 4% des ménages ne participent pas aux réunions de l’APEE. 50% des ménages dénoncent la non reddition des comptes, la durée des réunions et dissent que ces assises sont des réunions d’information et non d’échange.

III.4.4 Coût de l’éducation et gestion des ouvrages de l’école

L’accès à l’éducation est un droit pour tous mais nécessite un coût pour les parents. Cette partie nous présente les montants payés pour les frais exigibles en milieu urbain et en fonction de chaque cycle d’enseignement y compris la gestion des infrastructures hydraulique dans les établissements scolaire de la commune en milieu urbain.

Tableau 42: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé	Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			
	Dépenses moyennes (CFA)	Elevé	Raisnable	Faible	autre
Maternel	8571,4	50000	71,4	28,6	0
Primaire	180,0	5120,0	74,0	26,0	1,4
Secondaire	8125,0	20312,5	93,8	6,3	7
Formation professionnelle	10000,0	20000,0	100,0	0	0
Total	2824,3	8594,6	78,4	21,6	5

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

Il ressort du tableau 42 que les raisons de préférence du privé au public sont entre autre, la qualité de l'éducation, le coût de la pension, l'éloignement des établissements publics. En effet, 100% des ménages estiment que la qualité de l'éducation est meilleure dans les établissements privés que publics;28, 6% des ménages estiment que le coût de la formation est plus élevé dans les établissements publics que privés;42,9% avancent les raisons de l'éloignement des établissements publics par rapport à ceux du privé.

Tableau 43: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagés ont été réfectionnés	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		APEE	Maire	Organisation du village	MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP	Elites	Autres
Maternel		4,9	1,4	0	0	0	0
Primaire		32,4	14,8	7	5,6	2,1	2,1
Secondaire		10,6	4,2	0	2,8	7	7
Formation professionnelle		7	0	0	0	0	0

Total		12,1	5,1	2	2,1	7	7
-------	--	------	-----	---	-----	---	---

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

D'après le tableau 43 ci-dessus, il ressort que pour les établissements maternels, 4, 9% des ménages enquêtés déclarent que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc) endommagés de l'école ont été réfectionné par l'APEE et 0% par les partenaires. Cependant, pour les écoles primaires, 32,4% des ménages enquêtés déclarent que ces ouvrages endommagés de l'école ont été réfectionné par l'APEE, 14,8% des ménages déclarent qu'ils ont été réfectionné par la Commune/Maire, 7% des ménages déclarent qu'ils ont été réfectionné par la communauté villageoise,, 5,6% des ménages déclarent qu'ils ont été réfectionné par les sectoriels en charge de l'éducation, 2,1% des ménages déclarent que les ouvrages hydrauliques et d'assainissement ont été réfectionné par les élites et autres partenaires. Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, 10,6% des ménages enquêtés déclarent que les ouvrages hydrauliques et d'assainissement endommagés de l'école ont été réfectionné par l'APEE, 4,2% des ménages enquêtés déclarent que ces ouvrages ont été réfectionné par le Maire/Commune, % par l'organisation du village, 2,8% des ménages dissent que les réfection ont été faites par les Administrations sectorielles en charge de l'éducation, 7% des ménages enquêtés déclarent que ces mêmes ouvrages ont été réfectionné par l'élite et 7% encore des ménages déclarent que les ouvrages ont été réfectionné par d'autres personnes. Pour les formations professionnelles, 7% des ménages enquêtés déclarent que les ouvrages endommagés de l'école ont été réfectionné par l'APEE et 0% des ménages pour les autres segments de la société.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Tableau 44: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Raisons de non satisfaction										
		Eloignement l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité Personnel	Ponctualité personnel	Qualité enseignements dispensés	Absence de distribution manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternelle	2,8	25,5	25,0	75,0	0	0	0	75,0	100,0	0	100,0	25,0
Primaire	17,6	40,0	8,0	88,0	0	12,0	8,0	80,0	92,0	12,0	80,0	40,0
Secondaire	4,2	66,7	0	100,0	0	16,7	16,7	66,7	100,0	16,7	100,0	16,7

Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	6,2	42,9	8,6	88,6	0	11,4	8,6	77,1	94,3	11,4	85,7	34,3

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

Au regard des résultats de l'enquête, le tableau 44 montre que les ménages enquêtés (6, 2%) sont non satisfaits des services de l'éducation. Les raisons sont multiples. Globalement, 42,9% des ménages évoquent l'éloignement de l'établissement, 8,6% des ménages évoquent l'insuffisance des salles de classe, 88,6% des ménages enquêtés évoquent l'insuffisance des équipements, 0% des ménages enquêtés évoque l'insuffisance des écoles, 11,4% des ménages enquêtés pensent que le personnel n'est pas assidu, 8,6% des ménages enquêtés indexent la non ponctualité du personnel, 77,1% des ménages enquêtés indexent la qualité des enseignements dispensés, 94,3% des ménages évoquent l'absence de distribution des manuels scolaires, 11,4% des ménages donnent pour raison les mauvais résultats, 85,7% des ménages enquêtés donnent pour raison les coûts élevés de la scolarité, 34,3% des ménages parlent de différentes malfaçons.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

L'insatisfaction des ménages suite au service rendu dans le secteur de l'éducation se traduit également par un ensemble d'actions que ceux-ci peuvent mettre en œuvre en vue de l'amélioration de ce service (tableau 45).

Tableau 45: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Autres
Maternel	7	3,5	4,7	7	1,4	2,8	0
Primaire	6,3	32,4	31,0	7,7	15,5	30,3	0
Secondaire	0	10,6	11,3	2,1	4,2	10,6	0
Formation professionnelle	0	7	7	0	7	7	0
Total	1,8	11,8	11,8	2,6	5,5	11,1	0

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

IL ressort du tableau 45 que l'amélioration du service de l'éducation pour le cycle d'enseignement maternel passe par la prime d'excellence aux écoles exprimés par 7% des ménages, la sensibilisation des enseignants sur la conscience professionnelle exprimés par 3,5% des ménages, le suivi rapproché parents/enseignants exprimés par 4,7% des ménages enquêtés, restauration de l'autorité des enseignants exprimé par 7% des ménages enquêtés, formation des enseignants exprimés par 1,4% des ménages exprimés, plaidoyer pour l'affectation des enseignants exprimés par 2,8% des ménages exprimés. Pour le cycle primaire, la revalorisation de l'éducation passe par la prime d'excellence aux écoles, exprimés par 6,3% des ménages enquêtés, la sensibilisation des enseignants sur la conscience professionnelles exprimés par 32,4% des ménages enquêtés, le suivi rapproché des parents/enseignants exprimés par 31% des ménages enquêtés, la restauration de l'autorité des enseignants exprimés par 7,7% des ménages enquêtés, la formation des enseignants exprimés par 15,5% des ménages exprimés, le plaidoyer pour l'affectation des enseignants, exprimés par 30,3% des ménages exprimés. Pour le secondaire, 0% des ménages enquêtés ont exprimé le besoin de prime d'excellence pour

revaloriser l'éducation. Les Ménages. Les ménages enquêtés prônent la sensibilisation des enseignants sur la conscience professionnelles exprimé par 10,6% des ménages, le suivi rapproché parents/enseignants exprimés par 11,3% des ménages enquêtés, restauration de l'autorité des enseignants exprimés par 2,1% des ménages enquêtés, formation des enseignants exprimés par 4,2% des ménages, plaider pour l'affectation des enseignants exprimés par 10,6% des ménages enquêtés. Pour la formation professionnelle, 0% des ménages demandent la prime d'excellence aux écoles, % des ménages demande qu'on restaure l'autorité des enseignants. Soit un total de 1,8% pour la prime d'excellence aux écoles, 11,8% pour la sensibilisation des enseignants sur la conscience professionnelles, 11,8% pour le suivi rapproché parents/enseignants, 2,6% pour la restauration de l'autorité des enseignants, 5,5% pour la formation des enseignants et 11,1% favorable au plaider pour l'affectation des enseignants.

Tableau 46: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indélébiles	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des comptes rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	4,2	7	4,9	4,9	4,9	0	4,2	2,8	2,8	0
Primaire	34,5	7,0	32,4	30,3	31,0	5,6	26,8	24,6	17,6	0
Secondaire	11,3	2,1	10,6	10,6	9,9	1,4	9,9	9,2	6,3	0
Formation professionnelle	7	0	7	7	7	0	7	7	0	0
Total	12,7	2,5	12,1	11,6	11,6	1,8	10,4	9,3	6,7	0

Source: Enquête CCAP2, Bipindi2022

D'après le tableau 46, il ressort que les actions des ménages au niveau communautaire pour améliorer le service d'éducation passent

prioritairement par la participation aux activités de l'écoles exprimés globalement par 12,7% des ménages enquêtés, Primes aux bons enseignants exprimés par 2,5% des ménages exprimés, dénonciation des enseignants indéclicats, exprimés par 12,1% des ménages enquêtés, renforcement des relations parents/enseignants exprimés par 11,6% des ménages enquêtés, acquittement des cotisations exprimés par 11,6% des ménages exprimés, renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE exprimé par 10,4% des ménages, diffusion des bonnes pratiques exprimés par 9,3% des ménages exprimés, contrôle de la présence régulière des enseignants.

III.5 Fourniture des services communaux

Dans cette partie du rapport, nous allons caractériser et apprécier la fourniture des services communaux rendus aux populations.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

L'enquête s'est aussi intéressée à l'appréciation exprimée par les ménages enquêtés concernant le service rendu par la Commune. Cette appréciation tient compte de la proportion des ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois, de l'accueil réservé aux populations et du temps mis pour obtenir le service au niveau de la Commune.

Tableau 47: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal	<i>Temps mis pour obtenir le service communal</i>							
	<i>Après combine de temps avez-vous obtenu le service demandé à la commune</i>							
	<i>En cours</i>	<i>Minute</i>	<i>Heure</i>	<i>Jour</i>	<i>Semaine</i>	<i>Mois</i>	<i>Année</i>	<i>Total</i>
<i>Acte de naissance</i>	76,9	0	0	0	0	15,4	7,7	100,0
<i>Acte de décès</i>	50,0	0	0	0	50,0	0	0	100,0
<i>Légalisation des documents officiels</i>	0	20,0	40,0	40,0	0	0	0	100,0
<i>Hygiène et salubrité</i>	0	0	0	0	0	50,0	50,0	100,0
<i>Eclairage public</i>	8,3	0	0	33,3	8,3	16,7	33,3	100,0
<i>Authentification des documents</i>	0	0	33,3	66,7	0	0	0	100,0
<i>Information</i>	14,3	28,6	0	28,6	0	14,3	14,3	100,0
<i>Autres</i>	0	0	0	50,0	25,0	25,0	0	100,0

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

D'après le tableau 47, l'enquête révèle que plusieurs services sont disponibles à la dans l'institution communal. Le service le plus sollicité est

l'établissement des actes de naissance. En effet, parmi les ménages ayant sollicité un service, 76,9% ont cité l'établissement de l'acte de naissance. Après, vient le service de l'établissement des actes de décès exprimés par 50% des ménages enquêtés. Le 3^e service sollicité est celui relatif à l'information qui est exprimé par 14,3% des ménages enquêtés, le dernier service sollicité est l'éclairage public qui est exprimé par 8,3% des ménages enquêtés. Nous observons aussi que certains services sont absents au sein de l'institution communale. Nous pouvons citer: la légalisation des documents officiels, l'Hygiène et salubrité, Authentification des documents.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Cette partie du rapport traite des contraintes par rapport aux services rendus par la Commune aux populations de Bipindi.

Tableau 48: Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	<i>de</i>	<i>de</i>	<i>du</i>	<i>de</i>	<i>(à préciser)</i>	Total
		<i>Absence matériels travail</i>		<i>Mauvaise organisation service</i>	<i>Refus corrompre</i>		
Acte de naissance	100,0	7,7		76,9	7,7	7,7	100,0
Acte de décès	50,0	0		100,0	0	0	100,0
Légalisation des documents officiels	0	0		100,0	0	0	100,0
Hygiène et salubrité	100,0	0		100,0	0	0	100,0

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

Ce tableau 48 montre 100% des ménages trouvent le temps d'attente de l'établissement des actes de naissance long/très long. Pour les actes de décès, 50% des ménages enquêtés trouvent le temps d'attente pour son établissement moyennement long, pour le service de légalisation des documents officiels, 0% des ménages enquêtés ne sollicitent ce service. Pour l'Hygiène et salubrité, 100% des ménages trouvent le temps d'attente de son établissement très long.

Tableau 49: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Acte de naissance	7,7
Acte de décès	0
Légalisation des documents officiels	0
Hygiène et salubrité	0
Eclairage public	8,3
Authentification des documents	0
Informations	0

Source: Enquête CCAP2, Bipindi 2022

L'enquête nous montre dans le tableau 49 que pour l'obtention de l'éclairage public, 8,3% des ménages enquêtés déclarent payer un pourboire. Il est de même pour le service d'acte de naissance où 7,7% des ménages déclarent avoir payé un pourboire.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Cette partie traite des actions à mener au sein de la commune afin d'instaurer un développement participatif par les communautés.

Tableau 50: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage				
	<i>Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière</i>	<i>Communication sur le budget annuel</i>	<i>Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière</i>	<i>Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement</i>	<i>Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement</i>
Urbain	5,0	0	0	30,0	25,0

Rural	8,2	3,3	4,1	17,2	45,1
Ensemble	7,7	2,8	3,5	19,0	42,3

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

Il ressort des résultats de l'enquête d'après le tableau 50 que 30% des ménages enquêtés en zone urbaine pensent qu'il faut un accompagnement par la Commune des villages/quartiers dans les actions de développement. Par contre, 17,2% des ménages enquêtés en zone rurale pensent qu'il faut un accompagnement par la Commune des villages/ quartiers dans les actions de développement, pour un ensemble de 19%. En zone urbaine, 25% des ménages enquêtés pensent qu'il faut par la Commune l'implication du village/ quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement. Par contre, en zone rurale, 45,1% des ménages enquêtés pensent qu'il faut par la Commune l'implication du village/ quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement, pour un ensemble de 42,3%. 5% des ménages enquêtés en zone urbaine pensent qu'il faut par la Commune la communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière. En zone rurale, 8,2% des ménages enquêtés en zone urbaine pensent qu'il faut par la Commune la communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière, pour un ensemble de 7,7%. En zone urbaine, 0% des ménages enquêtés pensent qu'il faut par la commune la communication sur le budget annuel. Par contre, en zone rurale, 3,3% des enquêtés pensent qu'il faut par la commune la communication sur le budget annuel, pour un ensemble de 2,8%. En zone urbaine, 0% des ménages enquêtés pensent qu'il faut pour la Commune la communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière. Par contre, en zone rurale, 4,1% des ménages enquêtés pensent qu'il faut pour la Commune la communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Au regard de la description de l'offre de services communaux, il est important de s'arrêter pour savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre de services dans la Commune de Bipindi.

Tableau 51: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoins)	Autre
Urbain	50,0	30,0	90,0	0	0	10,0	20,0	90,0	40,0	10,0	10,0
Rural	63,1	71,4	83,1	0	9,1	1,3	9,1	81,8	10,4	0	31,2
Ensemble	61,3	66,7	83,9	0	8,0	2,3	10,3	82,8	13,8	1,1	28,7

Source : Enquête CCAP2, Bipindi 2022

D'après le tableau 51, l'enquête révèle que dans l'ensemble 61,3% des ménages enquêtés ne sont pas satisfaits du service rendu par la Commune. Cette proportion élevée de ménages non satisfaits traduit la non visibilité des actions de la Commune par les populations. De ce fait, plusieurs raisons sont avancées par les ménages pour justifier leur non satisfaction. Il s'agit principalement de la non information des populations de la gestion communale (83,9%), la méconnaissance des actions menées par la commune (82,8%), la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (66,3%), le manque de confiance envers l'exécutif municipal (13,8%), la corruption (8%), l'indisponibilité de l'exécutif municipal (1,1%). Il y'a le volet autre raison qui s'élève à (28,7%).

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Il s'agit dans cette partie de présenter les principaux axes d'engagement citoyen des ménages de la commune de Bipindi.

Tableau 52: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	90,0	5,0	90,0	75,0	10,0	5,0	40,0	0	85,0	5,0
Rural	96,7	25,4	86,1	78,7	8	0	38,5	4,1	85,2	0
Ensemble	95,8	22,5	86,6	78,2	2,1	7	38,7	3,5	85,2	7

Source: Enquête CCAP2, commune de Bipindi 2022

Le tableau 52 montre les différentes actions que les ménages insatisfaits du service rendu par la Commune sont prêts à mettre en œuvre pour l'amélioration de ces services. En effet, 7% des ménages enquêtés sont prêts à mener d'autres actions en dehors de ceux qui seront cités afin d'améliorer le service rendu par la Commune auprès des populations de Bipindi. Dans l'ensemble, 95, 8% des populations enquêtées disent pouvoir contribuer à la diffusion des informations communales dans la communauté. 22, 5% des populations disent pouvoir alimenter les et exploiter les boîtes à suggestion, 86,6% des populations peuvent participer aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes), et bien d'autres choses.

CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D' UN CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE

IV.1. Dispositif de suivi - évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux: la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d'évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Être élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Être disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans les différents centres d'intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal.

IV.1.2. Attributions du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...) ;
- Éveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs ;
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;

- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.

Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire.

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invitée à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

- **Le président :**
- **Le rapporteur :**
- **Les membres :**
 - 01 représentant de la Sous-préfecture ;
 - 02 représentants de la Société Civile au niveau communal
 - 02 représentants des chefferies traditionnelles ;
 - 01 représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de d'Arrondissement) ;
 - 01 représentant du secteur de l'éducation (délégué d'Arrondissement) ;
 - 01 représentant du secteur de l'eau ;
 - 02 leaders d'opinion au niveau local ;
 - 02 leaders religieux ;
 - 02 mouvements associatifs (au moins une association des femmes).

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Cette partie nous renseigne sur la planification des actions à mettre en œuvre afin d'améliorer le système de vie des populations

Tableau 53: Plan D'actions Du Contrôle Citoyen De L'action Publique En Vue De La Conduite Des Changements Dans La Commune De Bipindi

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE												
Améliorer l'accès à l'eau potable dans la Commune de Kribi 2 ^e	Impliquer les populations dans la gestion des points d'eau	Redynamisation des COGES des points d'eau existant	Commune de Bipindi	2022	2024	Nombre de GOGES des points d'eau redynamisé	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	90%	PV de réunion de redynamisation des COGES	
		Formation / recyclages des GOGES	Commune de Bipindi	2022	2024	Nombre de GOGES des points d'eau formé/recyclé	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	10%	90%	-Rapport de formation des COGES	
		Formation des populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable	Commune de Bipindi	2022	2024	Nombre de sessions de formation tenue	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	90%	-Rapport de formation -Fiche de présence à la formation	
		Sensibilisation des populations sur leur importance dans la gestion des points d'eau	Commune de Bipindi	2022	2024	-Nombre de réunion de sensibilisation organisée	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	0	50	-Rapport de séance de sensibilisation des populations	
		Sensibilisation des populations sur l'importance de leur contribution pour la maintenance des points d'eau	Commune de Bipindi	2022	2024	-Nombre de réunion de sensibilisation organisée	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	0	50	Rapport de séance de sensibilisation des populations	
	Améliorer l'accès à l'eau potable	Réhabilitation des points d'eau non fonctionnels	Commune de Bipindi	2022	2024	Nombre de points d'eau réhabilité	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	90%	-PV de réception des points d'eau réhabilité -Photo des points d'eau	

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
											réhabilitée	
		Construction des points d'eau supplémentaires (puits, forages)	Commune de Bipindi	2022	2025	-Nombre de point d'eau supplémentaire construit	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	-Rapport des travaux -PV de réception des points d'eau construit	
SECTEUR SANTE												
Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité	Faciliter l'accès aux personnels soignants	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant dans les formations sanitaires	Commune de Bipindi	2022	2025	-Nombre de plaidoyer rédigé et déposé	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	60%	Décharge des plaidoyers rédigé et soumis	
		Plaidoyer pour améliorer l'accueil dans les formations sanitaires	Commune de Bipindi	2022	2025	-Nombre de plaidoyer rédigé et déposé	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	60%	Décharge des plaidoyers rédigé et soumis	
	Impliquer les populations dans la gestion des formations sanitaire	Redynamisation des COSA	Commune de Bipindi	2022	2025	Nombre de COSA redynamisé	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	Rapport / PV de réunion de redynamisation des COSA	
		Formation des COSA	Commune de Bipindi	2022	2025	Nombre de séance de formation organisé	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	-Rapport de formation des COSA --Photos de formation	
	Améliorer/réhabiliter les infrastructures sanitaires existant	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Commune de Bipindi	2022	2025	-Nombre de plaidoyer rédigé et déposé	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	Décharge des plaidoyers rédigé et soumis	
		Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires supplémentaires	Commune de Bipindi	2022	2025	Nombre de plaidoyer rédigé et déposé	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	Décharge des plaidoyers rédigé et soumis	
		Plaidoyer auprès des ONG/structures	Commune de Bipindi	2022	2025	Nombre de plaidoyer rédigé	U	Mensuelle et/ou	25%	70%	Décharge des plaidoyers	

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
		privées pour l'approvisionnement les formations sanitaires couvrant la commune en médicaments essentiels				et déposé		trimestrielle			rédigé et soumis	
SECTEUR EDUCATION												
Améliorer l'accès à l'éducation de qualité	Rendre compétitif les élèves de la Commune	Affectation d'enseignants qualifiés dans les établissements d'enseignement primaire	Commune de Bipindi	2022	2025	Nombre d'enseignants qualifiés affectés	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	Liste des enseignants affectés	
		Création et mise en place des structures de formation professionnelle	Commune de Bipindi	2022	2025	Nombre de structure professionnelle	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	15%	40%	Liste des structures professionnelles	
	Améliorer l'accès aux infrastructures et matériels scolaire	Construction de nouvelles salles de classes dans certains établissements	Commune de Bipindi	2022	2025	Nombre de salles de classes construites	U	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	PV de réception des travaux	
		Renforcement des établissements scolaires en équipements et en matériels pédagogiques	Commune de Bipindi	2022	2025	Nombre d'établissements équipés et nombre de matériels pédagogiques	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	25%	70%	Bordereau de réception du matériel	
FOURNITURE DES SERVICES COMMUNAUX												
Améliorer la bonne gouvernance communale	Faciliter l'accès à l'information des populations dans la gestion communale	Information de la population à travers des communiqués radio et affiches sur les activités de la Commune	Commune de Bipindi	2022	2025	Nombre d'activités de la Commune	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	50%	90%	Liste des activités communiquées à la radio	
		Production et diffusion auprès des chefferies et des	Commune de Bipindi	2022	2025	Nombre de rapports annuel produits et	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	50%	90%	Nombre de rapport d'activité	

Objectif global	Objectif spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat de l'action	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
		représentants de la communauté le rapport d'activité annuel de la commune				diffusés					diffusé	
	Améliorer le système des services rendus par la commune aux populations	Intensification de l'implication des populations dans la gestion des affaires de la commune à travers la publication de la synthèse du budget et du compte administratif	Commune de Bipindi	2022	2025	Nombre de synthèses produites et diffusées	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	50%	90%	Liste des budgets et compte administratif publiée	
		Production d'un guide destiné à informer les usagers sur les délais et le type de pièce à fournir pour l'obtention des services de la commune	Commune de Bipindi	2022	2025	Nombre de guide produit	%	Mensuelle et/ou trimestrielle	50%	90%	Photo des guides produits et affichés	

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

(i) Résumé des forces

En conclusion, l'enquête révèle que certains aspects contribuent à améliorer la satisfaction des ménages en matière d'offre de service public dans les domaines de l'hydraulique, la santé, l'éducation, et les services communaux. Il s'agit de :

Secteur de l'hydraulique :

- Une bonne accessibilité du point d'eau principal pour la plupart des ménages ;
- La gratuité de l'approvisionnement en eau dans le point d'eau principal des ménages.

Secteur de la santé :

- La fréquentation des centres de santé en cas de problème de santé par les ménages ;
- La présence effective au poste de travail dans les formations sanitaires du personnel ;
- La disponibilité du petit matériel dans les formations sanitaires ;
- L'existence de pro-pharmacie dans les formations sanitaires ;
- La gratuité des consultations dans certains CSI qui couvrent la commune ;
- L'accueil dans les formations sanitaires est satisfaisant.

Secteur de l'éducation :

- Les villages de la commune sont bien couverts en école primaire ;
- La présence au poste de travail est effective dans les écoles ;
- Les ménages ne sont pas contraints à verser des frais supplémentaires à ceux prévus pour l'admission de leurs enfants dans les établissements de la commune ;
- Les APEE participent à la réfection des salles de classe en cas de dommage ;
- Les ménages sont pour la plupart satisfaits des services d'éducation offerts dans la commune.

Services communaux :

- L'accueil satisfaisant à la mairie au cours de la sollicitation d'un service ;
- L'implication de la commune dans les actions de développement des communautés.

(ii) Résumé des faiblesses

La faible satisfaction des ménages peut être expliquée par les aspects ci-dessous et dont il faut améliorer :

Secteur de l'hydraulique :

- La méconnaissance des caractéristiques d'une eau potable ;
- Les délais de réparation des points d'eau en cas de panne qui semble long ;
- La mauvaise qualité de l'eau dans les points d'eau existant ;
- L'inactivité des comités de gestion.

Secteur de la santé :

- L'indisponibilité du médicament dans certaines formations sanitaires et le temps de réapprovisionnement en cas de pénurie qui semble long pour les populations ;
- Le paiement des frais supplémentaires versés en plus des frais de consultation prévue ;
- L'indisponibilité du personnel dans certaines formations sanitaires ;
- L'absence ou la mauvaise qualité des équipements sanitaires ;
- L'éloignement de la formation sanitaire par rapport au domicile.

Secteur de l'éducation

- Le coût élevé des inscriptions par rapport au revenu des parents dans le secteur de l'enseignement secondaire ;
- La faible intervention du MINEDUB et du MINESEC dans la réfection des salles de classe en cas de dommage ;
- L'insuffisance d'enseignants qualifiés et de salles de classes dans certains établissements scolaires de la commune.

Services communaux :

- La faible sollicitation des services de la commune par les ménages ;
- Le temps moyen pour l'obtention d'un service qui semble long ;
- L'indisponibilité du personnel et de l'exécutif municipal ;
- L'indisponibilité du matériel de travail ;
- La faible communication sur les actions menées par la commune.

(iii) Liste des recommandations suggérées

Afin d'améliorer l'offre de service public auprès des ménages de la commune, les recommandations ont été formulées :

Secteur de l'hydraulique :

- Construire des points d'eau supplémentaires ;
- Réduire les délais de réparation des points d'eau en pannes ;
- Remettre en service les points d'eau en panne ;
- Redynamiser les comités de gestion des points d'eau ;
- Former les populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable.

Secteur de la santé :

- Informer les populations sur les coûts officiels des services de santé afin de réduire la différence de coût au sein des formations sanitaires de même niveau (gratuité des consultations dans certains CSI et paiement des frais de consultation dans d'autres) ;
- Approvisionner les formations sanitaires en médicaments essentiels et assurer une bonne gestion des stocks ;
- Renforcer les équipes actuelles des formations sanitaires pour améliorer l'offre de service de santé ;
- Organiser des campagnes de consultation pour les populations des villages éloignés des centres de santé ;
- Systématiser la diffusion de l'information auprès des populations sur la gestion des formations sanitaires à travers les structures de dialogues (comité de gestion, comité de santé, etc.).

Secteur de l'éducation :

- Construire de nouvelles salles de classes dans certains établissements ;
- Affecter des d'enseignants qualifiés dans certains établissements ;
- Mettre en place un mécanisme d'encouragement des élèves par l'attribution des bourses scolaires ;
- Renforcer les établissements scolaires en équipements et en matériels pédagogiques ;
- Améliorer la couverture en établissement d'enseignement secondaire dans la commune.

Services communaux :

- Informer suffisamment les populations sur les actions de la commune ;
- Intensifier l'implication des populations dans la gestion des affaires de la communes à travers la publication de la synthèse du budget et du compte administratif ;
- Réduire le temps moyen d'obtention des services.

PROGRAMME DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS ET DE PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION

Le programme de dissémination des résultats de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et des services communaux dans la Commune de Kribi 2^e ainsi la présentation du plan d'action sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 54: Programme de dissémination des résultats

Activités	Résultats attendus	Responsable	Partenaires	Date début	Date fin
Atelier de relecture des Rapports du ScoreCard	Rapport de l'atelier	CRC SUD			
Réunion d'information préparatoire à l'atelier communal de restitution	Rapport disponible	ATIPAD	Maire, comité de suivi		
Atelier communal de présentation des résultats	- Leçons apprises - Changements attendus	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de suivi		
	Formalisation de l'engagement aux changements	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de suivi		
	Présentation du Plan d'action	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de suivi		
Diffusion des résultats	Diffusion des résultats	Maire,	CRC SUD, ATIPAD		

PROGRAMME DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS ET DE PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION

Le programme de dissémination des résultats de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et des services communaux dans la Commune de Kribi 2^e ainsi la présentation du plan d'action sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 55: Programme de dissémination des résultats

Activités	Résultats attendus	Responsable	Partenaires	Date début	Date fin
Atelier de relecture des Rapports du ScoreCard	Rapport de l'atelier	CRC SUD			
Réunion d'information préparatoire à l'atelier communal de restitution	Rapport disponible	ATIPAD	Maire, comité de suivi		
Atelier communal de présentation des résultats	- Leçons apprises - Changements attendus	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de suivi		
	Formalisation de l'engagement aux changements	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de suivi		
	Présentation du Plan d'action	ATIPAD, CRC SUD	Maire, comité de suivi		
Diffusion des résultats	Diffusion des résultats	Maire,	CRC SUD, ATIPAD		

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard

N°	NOM ET PRENOM	POSTE	CONTACTS
1	BIKA EKO Adolphe Patrice	Coordonnateur OSC ATIPAD	677819097/695798042
2	MVEUTCHEM Pascal	Responsable du lot 2 et formateur	670306242/693608004
3	AFFILA NDZIE Brice	Superviseur Commune Bipindi	682598378
4	EYENGA Jean Jaques	Agent Enquêteur Bipindi	673215319
5	NDONGO II Joseph Serge	Agent Enquêteur Bipindi	656922968

Annexe 3 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

Annexe 5.1 : Questionnaire DD MINESEC

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Lot de Communes _____	_ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____ Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ / _ _ / _ _ _ _
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ / _ _ / _ _ _ _
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y _____	_
S1Q11	Z _____ Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	_
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires

Ordre d'enseignement	S2Q01 : Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	S2Q02 : Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l'« ordre d'enseignement » ?	S2Q03 : Combien d'établissements du secondaire sont non opérationnelles dans l'« ordre d'enseignement » ?	S2Q04 : Combien d'établissements du secondaire disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l'« ordre d'enseignement » ?
A. Public	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
B. Privé laïc	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
C. Privé confessionnel	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?			_ _ _ _ _
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09			_

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires		
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?	□□□□□
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation dans l'enseignement secondaire de la commune ? 1=Oui 2=Non	□□
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?	□□□□□
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	□□□□□
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et deuxième cycle) ?	□□□□□
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non	□□□□□□□□ □

Annexe 5.2 : Questionnaire Service Communal

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	□□
S1Q02	Département _____	□□
S1Q03	Lot de Communes _____	□□
S1Q04	Commune _____	□□□□
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	□□□□
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	□□□□□□□
S1Q07	Votre commune connaît-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	□□
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres _____	□□
S1Q09	Téléphone du répondant _____	□□□□□□□□□□
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	□□/□□/□□□□
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	□□/□□/□□□□
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X _____ Y _____ Z _____	□□
S1Q14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : _____ 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	□□

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
Type de point d'eau potable	S2Q01 : Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
B. Puits avec pompe électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
C. Forages avec pompe à motricité humaine	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
D. Forage avec pompe électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
E. Borne-fontaine	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
F. Source	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
G. Réseau d'adduction d'eau communal	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	<input type="checkbox"/>				
S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non				<input type="checkbox"/>
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non				<input type="checkbox"/>
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?				<input type="text"/>
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3				<input type="checkbox"/>
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non				<input type="checkbox"/>
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		X. Autres (à préciser) _____			<input type="checkbox"/>

Section 3 : Services communaux			
Nature du service	S3Q01 : Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q02 : Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q03 : Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
B. Délivrance des documents d'urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
C. Aménagement des voiries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
D. Gestion des déchets / Assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
E. Légalisation des documents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
F. Authentification des documents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
G. Hygiène et salubrité	<input type="checkbox"/>		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	<input type="checkbox"/>		
I. Aménagement des aires de jeux	<input type="checkbox"/>		
J. Eclairage public	<input type="checkbox"/>		
K. Transport public	<input type="checkbox"/>		
L. Aides aux indigents	<input type="checkbox"/>		
X. Autres (à préciser) _____	<input type="checkbox"/>		



ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	<input type="text"/>
S1Q02	Département _____	<input type="text"/>
S1Q03	Lot de Communes _____	<input type="text"/>
S1Q04	Commune _____	<input type="text"/>
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	<input type="text"/>
S1Q06	Téléphone du répondant _____	<input type="text"/>
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="text"/>
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="text"/>
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	<input type="text"/>
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINEE X _____	<input type="text"/>
S1Q11	_____ Y _____ Z _____	<input type="text"/>
	Résultat de la collecte _____	<input type="text"/>
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	<input type="text"/>

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Type de point d'eau potable	S2Q01 : La commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte la commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans la commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
B. Puits avec pompe électrique	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
C. Forages avec pompe à motricité humaine	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
D. Forage avec pompe électrique	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
E. Borne-fontaine	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
F. Source	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G. Réseau d'adduction d'eau communal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	<input type="checkbox"/>				
S2Q06	Selon vous, les besoins en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non				<input type="checkbox"/>
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non				<input type="checkbox"/>
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?				<input type="checkbox"/>
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire				<input type="checkbox"/>
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non				<input type="checkbox"/>
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non			<input type="checkbox"/>
		X. Autres (à préciser) _____			<input type="checkbox"/>

Annexe 5.4 : Questionnaire INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	<input type="checkbox"/>
S1Q02	Département _____	<input type="checkbox"/>
S1Q03	Lot de Communes _____	<input type="checkbox"/>
S1Q04	Commune _____	<input type="checkbox"/>
S1Q05	Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel _____	<input type="checkbox"/>
S1Q06	Téléphone du répondant _____	<input type="checkbox"/>
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/>
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/>
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	<input type="checkbox"/>

Annexe 5.4 : Questionnaire DISTRICT DE SANTE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN
PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q02	Département _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q04	Commune _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	<input type="checkbox"/>
S1Q09	Téléphone du répondant _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y _____ Z _____	<input type="checkbox"/>
S1Q14	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	<input type="checkbox"/>

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires

Type de formations sanitaires	<i>S2Q01</i> : la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	<i>S2Q02</i> : Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	<i>S2Q03</i> : Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	<i>S2Q04</i> : Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	<i>S2Q05</i> : La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	<i>S2Q06</i> : En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B. Centre Médical d'Arrondissement	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. Hôpital de district	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D. Hôpital régional	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>S2Q07</i>	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non					<input type="checkbox"/>				
<i>S2Q08</i>	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non					<input type="checkbox"/>				
<i>S2Q09</i>	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requis ?							_ _ _		

Annexe 5.4 : Questionnaire ménages

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION

S1Q01	Région _____	
S1Q02	Département _____	
S1Q03	Commune _____	
S1Q04	Lot de communes _____	
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	
S1Q08	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	
a		
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X _____ Y _____ Z _____	
S1Q10	Nom du chef de ménage _____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	
S1Q16	Téléphone de l'enquêté _____	
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	/ /
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	/ /
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	
S1Q20	Nom du superviseur communal _____	
S1Q21	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compétent 2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 3=Refus 96=Autres (à préciser)	
	(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

1 = Chef de Ménage

3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)

5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)

CODES
S1013**Section II. EAU POTABLE**

		1=oui	2=non	8=NSP						
	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?	A. Puits avec pompe à motricité humaine B. Puits avec pompe électrique C. Puits à ciel ouvert D. Forage avec pompe à motricité humaine E. Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G. Source H. Marre I. Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable(CAMWATER) K. Rivière X. Autres-à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 → S2Q17		<input type="checkbox"/>							
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe à motricité humaine 2= Puits avec pompe électrique 3=Forage avec pompe électrique 4=Forages avec pompe à motricité humaine 5=Source 6. Rivière 7=Adduction en eau potable 8. Borne-fontaine		<input type="checkbox"/>							
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>							
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui → S2Q07		<input type="checkbox"/>							
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		<input type="checkbox"/>							
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>							
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q08		<input type="checkbox"/>							
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 → S2Q08		<input type="checkbox"/>							
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune B=Etat C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE X=Autres partenaires : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Si S2Q08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09		<input type="checkbox"/>						
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ?		<input type="checkbox"/>						

Section II. EAU POTABLE

1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant

S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais	<input type="checkbox"/>
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP	<input type="checkbox"/>
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	<input type="checkbox"/>
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	<input type="checkbox"/>
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q18	<input type="checkbox"/>
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	<input type="checkbox"/> A. Maire (commune) <input type="checkbox"/> B. Etat (sectoriels) <input type="checkbox"/> C. Une élite <input type="checkbox"/> D. Le comité de gestion du point d'eau <input type="checkbox"/> E. Chef de village/quartier <input type="checkbox"/> F. Autorités administratives <input type="checkbox"/> G. CAMWATER/SNEC/CDE <input type="checkbox"/> X. Autres partenaires : _____
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 → S2Q18	<input type="checkbox"/>
S2Q17c	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S2Q20.	<input type="checkbox"/>
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	<input type="checkbox"/> A. Eloignement du point d'eau <input type="checkbox"/> B. Mauvaise qualité de l'eau <input type="checkbox"/> C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau <input type="checkbox"/> D. Mauvaise gestion du point d'eau <input type="checkbox"/> E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne <input type="checkbox"/> F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau <input type="checkbox"/> X. Autres à préciser : _____
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	<input type="checkbox"/> A. Points d'eau supplémentaires <input type="checkbox"/> A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire <input type="checkbox"/> A2 Donation du site de construction d'un point d'eau <input type="checkbox"/> A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..) <input type="checkbox"/> B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants <input type="checkbox"/> B1 Redynamisation/mise en place du COGES <input type="checkbox"/> B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau <input type="checkbox"/> B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES <input type="checkbox"/> B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES <input type="checkbox"/> B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau <input type="checkbox"/> C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants <input type="checkbox"/> C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité <input type="checkbox"/> C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau <input type="checkbox"/> X. Autres à préciser _____

Section III. SANTE

		1=Oui 2=Non 8=NSP	
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	A. Centre de santé intégrée B. Centre Médical d'Arrondissement C. Hôpital de district D. Hôpital régional E. Hôpital de référence F. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		<input type="checkbox"/>
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	<input type="checkbox"/>
		B. Coût	<input type="checkbox"/>
		C. Accueil	<input type="checkbox"/>
		D. Qualité des soins	<input type="checkbox"/>
		E. Disponibilité du personnel	<input type="checkbox"/>
		F. Disponibilité de médicaments	<input type="checkbox"/>
		X. Autres à préciser :	<input type="checkbox"/>
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		<input type="checkbox"/>
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		<input type="checkbox"/>
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
		A. ciseaux	<input type="checkbox"/>
		B. Seringues	<input type="checkbox"/>
		C. Alcool	<input type="checkbox"/>
		D. Coton	<input type="checkbox"/>
		E. Bétadine	<input type="checkbox"/>
		F. Thermomètre	<input type="checkbox"/>
		G. tensiomètre	<input type="checkbox"/>
		H. Balance	<input type="checkbox"/>
		I. Gants	<input type="checkbox"/>
	X. Autres à préciser :	<input type="checkbox"/>	
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	
		A. Maternité	<input type="checkbox"/>
		B. Pédiatrie	<input type="checkbox"/>
		C. Laboratoire	<input type="checkbox"/>
		D. Petite Chirurgie	<input type="checkbox"/>
		E. Hospitalisation	<input type="checkbox"/>
	X. Autres à Préciser : _____	<input type="checkbox"/>	
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible		<input type="checkbox"/>

Section III. SANTE

S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais	<input type="checkbox"/>
S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non → S3Q12	<input type="checkbox"/>
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15	<input type="checkbox"/>
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	<input type="checkbox"/> A. Eloignement des formations sanitaires <input type="checkbox"/> B. Mauvaise qualité des services offerts <input type="checkbox"/> C. Absentéisme du personnel <input type="checkbox"/> D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire <input type="checkbox"/> E. Monnayage des soins <input type="checkbox"/> F. Insuffisance de médicaments <input type="checkbox"/> G. Mauvaise qualité des équipements <input type="checkbox"/> H. Insuffisance des équipements <input type="checkbox"/> I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé <input type="checkbox"/> X. Autres (à préciser) : _____
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	<input type="checkbox"/> A. Formations sanitaires supplémentaires <input type="checkbox"/> A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles <input type="checkbox"/> A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires <input type="checkbox"/> B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes <input type="checkbox"/> B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires <input type="checkbox"/> B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires <input type="checkbox"/> Amélioration de la gestion des FOSA <input type="checkbox"/> La redynamisation du COSA/COGE <input type="checkbox"/> L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements <input type="checkbox"/> L'accueil et la prise en charge des patients <input type="checkbox"/> La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière <input type="checkbox"/> Plaidoyer pour l'affectation du personnel <input type="checkbox"/> Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical <input type="checkbox"/> Réduction du coût d'accès aux soins de santé <input type="checkbox"/> Subvention de la COSA <input type="checkbox"/> D2. Le Développement de partenariats publics-privés <input type="checkbox"/> D3. La négociation des jumelages et intercommunalités <input type="checkbox"/> X. Autres à préciser

Section IV. EDUCATION

S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.	<input type="text"/>
Nom de l'enfant dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____
S4Q02	« Nom » fréquente-t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	<input type="checkbox"/>
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel	<input type="checkbox"/>

Section IV. EDUCATION

	2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle				
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Coût	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Qualité de l'éducation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cycle d'enseignement		<i>Maternel</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>	<i>Formation professionnelle</i>
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle public d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné					
Cycle d'enseignement		<i>Maternel</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>	<i>Formation professionnelle</i>
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire que fréquente votre enfant (nom du cycle) ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _	_ \ _ _ _ _
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente le enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet				<input type="checkbox"/>

Section IV. EDUCATION

	correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP				
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contiennent la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle) ?	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
S4Q17a	A. Non-respect des horaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	B. Durée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	D. Non reddition des comptes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- ---(en FCFA)	Inscription ----- --(en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)
		APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- ----(en FCFA)	APEE ----- --(en FCFA)	APEE -----(en FCFA)
		Autres frais ----- ------(en FCFA)	Autres frais ----- ------(en FCFA)	Autres frais ----- ------(en FCFA)	Autres frais ----- ------(en FCFA)
		Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----
S4Q19	Comment jugez-vous ces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section IV. EDUCATION

Section IV. EDUCATION					
	montants ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible				
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? Autre intervenant ? A. L'APPEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MIN EFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S4Q24a	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement de l'établissement B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel E1. Assiduité, E2. Ponctualité E3. Qualité des enseignements F. Absence de distribution de manuels scolaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section IV. EDUCATION

	G. Mauvais résultats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	H. Coûts élevés de la scolarité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	X. Autres à préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
S4Q24a	A. Prime d'excellence aux écoles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	E. Formation des enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?			
S4Q24b	A. Participation aux activités de l'école	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	B. Prime aux bons enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	C. Dénonciation des enseignants indécents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	E. Acquiescement des cotisations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	G. Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l'APEE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	H. Diffusion des bonnes pratiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Section IV. EDUCATION

<p align="center">Services communaux</p> <p align="center">↓</p>	<p>S5Q01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis .. ? 1=Oui 2=Non</p>	<p>S5Q02 Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal</p>	<p>S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année</p> <p><i>Si S5Q03= 0/ en cours passer à S5Q03a Sinon, passer directement à S5Q04</i></p>	<p>S5Q03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) – 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année</p>	<p>S5Q04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisnable 2=Long 3=Très long <i>Si S5Q04=1 → S5Q06</i></p>	<p>S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____</p>	<p>S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non</p>
Acte de naissance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acte de décès	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acte de mariage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Légalisation des documents officiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délivrance des documents d'Urbanisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement des voiries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion des déchets /assainissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hygiène et salubrité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement des espaces verts et de loisir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eclairage public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagement des aires de jeux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat de domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Validation des plans de localisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Authentification des documents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser) _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S5Q07	Vous ou un membre du ménage avez-vous participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						<input type="checkbox"/>
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? =Oui 2=Non 8=Ne sait pas						<input type="checkbox"/>
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						<input type="checkbox"/>

Section IV. EDUCATION

S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	<input type="checkbox"/>
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14	<input type="checkbox"/>
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	<p>A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers <input type="checkbox"/></p> <p>B. Non information des populations de la gestion communale <input type="checkbox"/></p> <p>C. Manquements liés au Personnel communal</p> <p style="padding-left: 40px;">C1. Absentéisme du personnel <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 40px;">C2. Corruption <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 40px;">C3. Mauvais accueil <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 40px;">C4. Manque de professionnalisme <input type="checkbox"/></p> <p>D Méconnaissance des actions menées par la commune <input type="checkbox"/></p> <p>E Manque de confiance envers l'exécutif municipal <input type="checkbox"/></p> <p>F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) <input type="checkbox"/></p> <p>X. Autres (à préciser) _____ <input type="checkbox"/></p>
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	<p>A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté <input type="checkbox"/></p> <p>B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion <input type="checkbox"/></p> <p>C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) <input type="checkbox"/></p> <p>D. Consultation du babillard de la commune <input type="checkbox"/></p> <p>H. Interventions dans les radios communautaires <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 40px;">H1 Animation des tranches d'antenne <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 40px;">H2 Suivi des tranches horaires dédiées <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 40px;">H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées <input type="checkbox"/></p> <p style="padding-left: 40px;">H4 Adhésion à des groupes d'écoute <input type="checkbox"/></p> <p>I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune <input type="checkbox"/></p> <p>X. Autres (à préciser) : _____ <input type="checkbox"/></p>

Observations sur l'enquête

Annexe 4 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE BIPINDI

SECRETARIAT GENERAL
B.P : 20 BIPINDI

Tel: 674 157 376 / 695 230 001



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

OCEAN DIVISION

BIPINDI COUNCIL

SECRETARY GENERAL
P.O BOX : 20 BIPINDI

DECISION MUNICIPALE N° 028/DM/C-BPDI/SG/2022 PORTANT CREATION, ATTRIBUTIONS, COMPOSITION DU COMITE DE SUIVI-EVALUATION DES RECOMMANDATIONS/PLAN D'ACTION DU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BIPINDI

Le Maire de la Commune de Bipindi,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune de BIPINDI ;
- Vu le décret n° 2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret n° 2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur **NOUHOU BELLO** aux fonctions de préfet du département de l'Océan ;
- Vu l'Arrêté N°000094/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire **BILONG Elias** et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de BIPINDI, Département de l'Océan, Région du Sud ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

Est créé dans la commune de Bipindi à date du 27 juin 2022 un comité de suivi-évaluation des recommandations/plan d'action du Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Article 2 : Missions

Le Comité de suivi a pour mission de :

- Veiller à la mise en œuvre des solutions préconisées à l'issue du processus de contrôle citoyen de l'action publique ;
- Mener les actions de plaidoyer ;
- Assurer la communication avec les populations de la Commune.

Le Comité de suivi travaille en étroite collaboration avec les communautés et rend compte mensuellement au Maire.

Article 3 : Durée du Mandat

Le mandat du Comité de Suivi-évaluation prend fin dès la réalisation de toutes les actions prévues.

Article 4 : Composition

Le Comité de Suivi-évaluation est composé de :

- 1- Le président : Mme. MEDJO Marie Cécile Epse OWONA 1^{er} Adjoint au Maire
- 2- Le rapporteur : M. AFFILA NDZIE Brice, Cadre Communal de Développement

Les membres :

- 3- M. NDONGO II Serge, Sectoriel Elecam
- 4- M. NKOOU Polycarpe, Conseiller Municipal
- 5- Mme. SINDA Annick, Chef de Centre de Promotion de la Femme et de la Famille
- 6- M. BOUO Martin, Contractuel Communal Technicien Eau et Forêts

Article 5 : Toute personne peut en raison de ses compétences et sur décision du Président du Comité de Suivi-évaluation, être invitée à assister aux travaux du Comité, avec voix consultative.

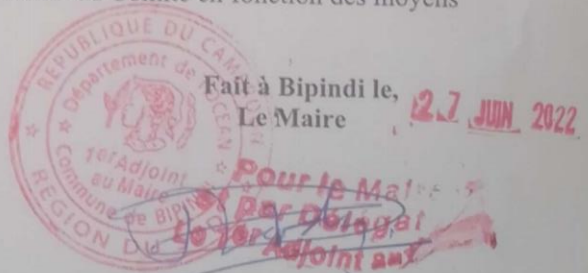
Article 6 : Les réunions du Comité de Suivi-évaluation se tiennent au moins une fois par trimestre sur convocation de son Président. Les réunions du Comité de Suivi-évaluation sont sanctionnées par un procès-verbal et/ou un rapport.

Article 7 : Prise en charge

Les fonctions du Comité de Suivi-évaluation sont gratuites, toutefois la Commune prendra toutes les dispositions pour faciliter le bon fonctionnement du Comité en fonction des moyens disponibles.

Ampliation

- Préfet/Océan
- SG/ C-Bpdi
- RM/ C-Bpdi
- Archives-chronos



*Mme Medjo Marie - Cécile
Epse Owona*